

Un pont sur



LA SOUFFEL



Sommaire



Bulletin municipal

Tiré à 1 100 exemplaires

Responsables de publication :

Véronique Schaller
Chantal Jacob

Rédaction et diffusion :

Mairies

Conception et mise en page :

Christian Biller

Impression :

E.S.A.T. "L'ESSOR"

Equipe de rédaction

Dingsheim :

Mmes : Virginie Adloff, Geneviève Brudi, Audrey Burger-Vogt, Virginie Merkle, Véronique Schaller
MM. : Christian Biller, Gaston Burger, Sébastien Eyder

Griesheim-sur-Souffel :

Mmes : Carole Bouchard, Isabelle Colimard-Gsell, Chantal Jacob, Anne Muller
MM. : Alain Barbier, Christophe Forst, Nicolas Ginter, René Wunenburger, Julien Wurtz

Crédit Photos :

Club Photo 67
ISO, Alain Barbier, Arno Moll, les associations...

Photos couvertures :

Club Photo 67 ISO

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

LE MOT DES ÉLUS

Joseph Arenas, Président du Sivom la Souffel.....	3
Gaston Burger, Maire de Dingsheim.....	4
René Wunenburger, Maire de Griesheim-sur-Souffel.....	5

VIE COMMUNALE

Carnet de Dingsheim.....	6
Carnet de Griesheim-sur-Souffel.....	8
Les mairies communiquent.....	9
Conseil municipal des jeunes - Groupe 1.....	12
Conseil municipal des jeunes - Groupe 2.....	13
Sivom la Souffel.....	14
Un nouveau site Internet pour Dingsheim.....	17
Sivom la Souffel - Point financier.....	18
Echos du conseil municipal Griesheim-sur-Souffel.....	19
Une journée intense !.....	19
Budget Griesheim-sur-Souffel.....	20
Echos du conseil municipal Dingsheim.....	22
Budget Dingsheim.....	23
Journée citoyenne.....	24
Dingsheim : Vœux du maire.....	26
Griesheim-sur-Souffel : Vœux de la municipalité.....	27
Du côté des chantiers	28
La solidarité vue par notre boulanger.....	28
Oschterputz.....	29
Travaux à l'aire de jeux des «3 plateaux».....	29
Amicale des sapeurs-pompiers de la Souffel.....	30
Une rencontre insolite dans un jardin de Griesheim...rue de l'Angle.....	31
Chasse aux oeufs au groupe scolaire Justin Thirion.....	32
Les crécelles.....	33
Réserve communale.....	33

DOSSIER

Le GCO.....	34
L'action contre le GCO dans nos communes ces derniers mois.....	35

VIE ASSOCIATIVE

ExpéRando en Forêt-Noire à Todtmoos.....	38
Club des arts martiaux.....	39
AS Dingsheim - Griesheim.....	40
TC3V.....	41
Club de tennis de table.....	42
Ça swing au club de tennis de table.....	43
Basket club Griesheim Dingsheim.....	44
Scouts et guides de France.....	45
Bibliothèque.....	46
Ludothèque.....	47
Club des aînés.....	48
Exposition Céramique/Photo 2016.....	48
14 ^{ème} Marche Populaire Internationale.....	50
Une rose, un espoir.....	51
Fête des voisins au Vallon.....	52

VIE SCOLAIRE

Ecole maternelle La Passerelle.....	53
Ecole élémentaire l'Envol.....	56
Collège la Souffel.....	58



Joseph Arenas,
Président du Sivom la Souffel

Le mot des élus

Depuis le dernier Pont sur la Souffel de décembre 2015, la petite bulle émotionnelle liée à la détermination du nom de notre désormais Grand Est s'est dégonflée. Les affaires courantes ont repris leur cours et il est probable que lors du prochain congrès des maires en juin 2016,

hormis une manifestation majoritaire de mauvaise humeur liée à la sobriété financière imposée aux collectivités par un état exsangue, il ne se passera pas grand-chose à un an des élections nationales majeures.

Si la recherche d'économies ou d'optimisation des charges reste d'actualité -pour ne pas dire une nécessité- pour les collectivités, les solutions sont difficiles à trouver ou à mettre en place. Les communes nouvelles sont un échec relatif en nombre et en réussite, les autres formes de mise en commun de moyens en sont encore au stade des réflexions, et au mieux des études. Personne ne peut préjuger de l'avenir sur ces sujets mais la vie de tous les jours continue.

Dans ce contexte le Sivom poursuit son action, appuyé sans faille par le soutien des communes qui savent que cet outil de gestion communautaire reste d'une grande pertinence en attendant de découvrir un mécanisme de remplacement qui sera sans doute imposé par le pouvoir régalien et probablement à échéance de plusieurs années, tant il est peu aisé de remplacer ce qui fonctionne.

Dans la gestion quotidienne le Sivom qui s'occupe du groupe scolaire Justin Thirion a lancé ce qui sera sans nul doute LE projet sur les années 2016 et 2017. Il s'agit de procéder à des travaux structurels de rénovation énergétique de l'école élémentaire.

Bâtiment ancien ayant déjà fait dans le passé l'objet de certaines rénovations, la structure du bâti et le système énergétique qui est d'origine ne correspondent plus aux normes et ont perdu toute fiabilité induisant des coûts de fonctionnement devenus prohibitifs.

Réaménager exclusivement un système de chauffage obsolète ne sert pas à grand-chose lorsqu'on sait que les nouveaux systèmes sont conçus pour s'intégrer dans un environnement de matériaux et d'isolation qui conditionnent leur efficacité.

Le projet en cours de préparation de qualité BBC (bâtiment basse consommation) d'un montant de l'ordre de 500 000 € HT intègre tous ces paramètres en vue du versement de certaines aides liées au soutien aux économies d'énergie.

Le financement de ce projet s'articulera autour de trois modes cumulatifs. On s'appuiera un peu sur des petites réserves accumulées depuis deux ans, on compte sur les aides évoquées ci-dessus qui devraient - malgré la disette financière ambiante - être significatives à l'échelle de notre modeste collectivité et bien entendu du crédit bancaire qui n'est pas sans intérêt, même en période de taux bas.

L'équilibre financier de l'opération dans le temps est particulièrement raisonnable d'autant que ce projet s'accompagnera mécaniquement de réductions annuelles très sensibles en termes de coûts récurrents d'exploitation et que d'anciens crédits arrivent prochainement à

échéance. Le planning prévisionnel devrait être le suivant : d'ici fin 2016 montage administratif du dossier et premiers travaux. Le gros du chantier se fera au printemps 2017 et surtout durant l'été 2017 pour ne pas perturber le fonctionnement normal de l'école élémentaire.

Pour rester dans cet environnement j'ai souhaité communiquer sur l'enquête menée sur les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires). Avec le recul et l'expérience du vécu des NAP et sans vouloir rouvrir un débat qui a eu lieu en son temps, il m'a paru nécessaire d'avoir l'écho des parents et enfants. Vous découvrirez ces résultats en pages 15 à 17. Preuve est faite si besoin qu'un peu de bonne volonté mâtinée d'un peu de moyens permet de constituer une offre d'activités très diversifiée et très accessible financièrement à toutes les familles. Un grand merci à tous les intervenants et plus particulièrement à nos représentants du tissu associatif, dont l'implication est déterminante.

A l'occasion de notre prochaine publication j'aurai l'occasion de revenir sur un travail en profondeur qui a été mené par le Sivom, avec la collaboration -très constructive- des présidents des associations de nos villages, pour actualiser les relations du tissu associatif avec la collectivité notamment en matière de modalités de location des bâtiments et de subventions. Transparence et équité ont été les fils rouges de cette réflexion qui vous sera communiquée.

A la date de la parution de ce numéro, le printemps ne sera déjà plus qu'un souvenir. Mais la période aura été l'occasion de nouvelles expériences dans le cadre du «zéro phyto» qui vise à éliminer l'usage du chimique pour le nettoyage et l'entretien des voiries et espaces verts. A ce stade il faut bien avouer que l'arme absolue (balayeuse à brosses métalliques) n'a pas encore été trouvée et que «l'huile de coude» reste le carburant le plus naturel mais pas le moins coûteux.

Les équipes du Sivom restent par conséquent plus mobilisées que jamais sur ces objectifs d'entretien, leur travail est visible et serait encore plus complet s'ils n'étaient pris par des situations exceptionnelles. Leur mode de travail évolue mais il est apprécié. Le maintien des 3 libellules pour nos trois villages est aussi à ce prix.

En termes de situations exceptionnelles il me semble important d'évoquer un fait que peu de nos concitoyens savent. Le débordement récent de la Souffel du fait des fortes pluies et la prévention des inondations des sous-sols de l'élémentaire a été une nouvelle occasion d'un acte spontané de solidarité entre l'équipe du Sivom et les agriculteurs qui ont mis à disposition leurs pompes et matériels et organisé une surveillance y compris de nuit pour éviter une inondation certaine si rien n'avait été fait.

Banal direz-vous...peut-être... Il y a déjà eu des situations similaires et probablement pires dans nos villages, mais je pense que la solidarité comme celle qui s'est mise en place donne de l'efficacité et si on peut trouver cela normal dans un monde où tout semble toujours dû, je considère que cette action même banale reste un symbole fort qui mérite pour ses acteurs un écho particulier que je tenais à donner dans ce mot.

Bel été à toutes et à tous !

Le mot des élus

Gaston Burger,
Maire de Dingsheim



Notre pays a été touché par des phénomènes climatiques particulièrement violents, avec des niveaux de pluviométrie sur de courtes périodes d'une rare amplitude et qui, suivant les endroits, ont dépassé les maximums des 30 dernières années.

Bon nombre de communes de notre département ont été concernées et leurs habitants ont subi d'énormes dégâts. A Dingsheim, quelques habitations ou immeubles situés dans les points bas, ont été touchés soit par des remontées d'eau dans certains quartiers en provenance des canalisations ou des eaux de ruissellement depuis le domaine public ou privé.

La rue du Musaubach entre le rond-point et l'aire de jeux a été à plusieurs reprises complètement inondée par des coulées de boues. La hauteur d'eau au point le plus bas a atteint près de 50 cm sur la chaussée. En visionnant les photos sur notre site internet vous vous rendrez vraiment compte de l'ampleur de ces phénomènes.

Grâce à la vigilance et à la perspicacité des riverains, les inondations des maisons d'habitations ont pu être évitées. Les riverains se sont attelés, à chaque début d'orage, à nettoyer les avaloirs afin qu'ils évacuent les eaux chargées en provenance du flanc de la colline dans le réseau d'eau pluviale. Mais les conditions climatiques étaient telles que le réseau a été très vite saturé ce qui a eu pour conséquence la montée des eaux dans la rue.

Dans les minutes qui ont suivi les trombes d'eau des membres du conseil municipal, des agents du Sivom et des habitants d'autres quartiers se sont, à chaque fois, spontanément présentés pour prêter main forte aux riverains pour nettoyer la rue et les trottoirs. Les agriculteurs sont venus avec leur matériel ce qui a grandement facilité et accéléré le nettoyage.

Je tiens à remercier les habitants qui, grâce à leur présence d'esprit ont limité les dégâts, les bénévoles, agriculteurs et autres, qui ont, à chaque fois contribué, par leur aide, à effacer les stigmates des coulées de boues.

Aujourd'hui l'aire de jeux est inutilisable et les bâtiments collectifs situés en limite des cultures ont été les plus touchés. Aussi, nous avons sollicité le concours du conseil départemental, de la chambre d'agriculture et du SDEA afin de trouver des solutions pour enrayer les coulées de boues sur le versant sud est du Musaubach et surtout leurs conséquences désastreuses sur le patrimoine public et privé.

La limite du ban communal de Dingsheim passe juste à l'arrière de l'aire de jeux et des bâtiments collectifs. Les terres agricoles situées à l'est font partie du ban communal de Griesheim, mais je sais que vous pouvez compter sur la solidarité de nos voisins afin de mettre en œuvre, ensemble et rapidement, les préconisations émises par les experts sollicités par nos soins.

Au-delà des urgences, l'activité municipale est rythmée par la gestion optimisée du maintien en état de notre patrimoine, mais aussi par un travail de prospective sur l'évolution de notre commune à court et à moyen terme.

Ainsi, nous avons engagé dès l'année dernière des études sur la création d'une commune nouvelle avec nos voisins. Cette réflexion s'est poursuivie en ce début d'année et nous avons acquis la conviction que la commune nouvelle doit se faire sur le périmètre de nos 3 communes du Sivom de la Souffel afin de bénéficier de l'ensemble des leviers qui accompagnent la démarche.

En dehors de ce périmètre, la commune nouvelle n'a pas de sens car les simplifications apportées seraient annihilées par les complications générées. A ce jour, seules 2 communes dont la nôtre sur les 3

sont prêtes à se regrouper en commune nouvelle. En attendant l'adhésion de la 3^{ème} commune, nous continuerons à travailler ensemble dans le cadre des vocations confiées au SIVOM et nous poursuivrons les collaborations ponctuelles ou récurrentes suivant les besoins. Nous poursuivons ainsi avec nos voisins un certain nombre de démarches conjointes, telles que, le recours au contentieux administratif contre les aires de services et de stockage de poids lourds dans le cadre du GCO, le nettoyage de printemps, le repas des aînés, le conseil municipal des jeunes, etc. ...

Concernant l'évolution démographique, nous avons relevé à travers une analyse fine des données transmises par l'Insee, un vieillissement de notre population qui aura pour conséquence dans les années à venir, l'une ou l'autre fermeture de classe ainsi qu'une baisse des moyens financiers de notre commune liée à la fois par la diminution des ressources provenant de la fiscalité locale et des aides de l'Etat.

Concomitamment à cette réflexion, nous avons été sollicités par certains propriétaires souhaitant vendre leurs parcelles situées dans l'une des deux zones inscrites dans notre PLU en urbanisation future (IIAU). C'est la commune à travers la CokoKo (communauté des communes du Kochersberg), qui peut initier l'ouverture à l'urbanisation d'une deux zones en modifiant le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal).

A ce jour rien n'est décidé, mais les réflexions sur le sujet se poursuivent avec comme postulat que le projet doit parfaitement s'insérer dans le contexte de notre commune tout en répondant aux besoins identifiés sur l'évolution démographique de la population de notre commune. Nous vous tiendrons au courant des suites dans le cadre des comptes rendus du conseil municipal et de réunions d'information à venir.

Pour les raisons déjà évoquées plus haut, le conseil municipal a décidé, après 4 années sans hausse, d'adopter, après des débats nourris, une augmentation de 2% de nos 3 taxes (habitation, foncier bâti et foncier non bâti). Ces recettes supplémentaires ne compenseront pas les baisses des dotations et des subventions d'investissement, mais elles permettront de compléter les marges de manœuvre modestes que nous avons dégagées grâce à une gestion rigoureuse et que nous affecterons à des projets incontournables tels que la rénovation thermique de l'école primaire et plus tard la réfection de la rue de la Chaîne.

Pour 2016, en matière d'investissement communal, nous avons prévu de rénover la Grange afin de répondre aux exigences de l'Etat en matière d'accessibilité mais aussi de réduire les frais de chauffage tout en améliorant l'acoustique.

Je ne peux pas conclure sans aborder le sujet du GCO que le concessionnaire Vinci nomme COS (Contournement Ouest de Strasbourg). Je rappelle que fin mars les 3 communes du Sivom ont déposé un recours gracieux contre l'aire de services et l'aire de stockage d'une superficie totale de près de 24 ha supplémentaires. Suite à la non réponse de l'Etat après le délai légal de 2 mois, les 3 communes ont décidé de déposer un recours en contentieux en se faisant assister d'un cabinet d'avocats spécialisé en droit public.

Il me reste à conclure, en vous souhaitant de passer une agréable période estivale avec vos proches, que ce soit à Dingsheim ou dans d'autres contrées plus ou moins lointaines.

Votre Maire

Gaston Burger



René Wunenburger,
Maire de Griesheim-sur-Souffel

Il y a un an, mon «mot du maire» de juillet 2015, était presque exclusivement consacré au projet de transformation de notre SIVOM la Souffel, en une seule collectivité, par la mise en œuvre du dispositif de la «commune nouvelle»

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

1. Suite à la non-adhésion de nos voisins de Pfulgriesheim, ce qui compliqua singulièrement la démarche, les deux équipes municipales de Dingsheim et Griesheim se sont mises au travail. Réunions et rencontres se sont succédées à un rythme soutenu, mettant à jour, aussi bien les avantages que les difficultés d'une fusion à deux.
2. Après une pause souhaitée par nos amis de Dingsheim, les obstacles apparus en cours de montage du projet ont conduit le conseil municipal de Dingsheim à stopper le processus de création d'une commune nouvelle entre nos deux villages.
3. Le conseil municipal de Griesheim en a donc pris acte, tout en regrettant cette décision.

Il n'en demeure pas moins que le partenariat entre nos deux villages est plus que jamais appelé à se poursuivre, tant au travers des projets portés par le SIVOM et du soutien apporté à nos associations intercommunales, qu'à l'occasion de manifestations organisées par nos deux communes à l'attention de nos habitants : vœux des municipalités, nettoyage de printemps, repas des aînés, conseil municipal des Jeunes ; des actions conjointes et concertées se poursuivront également en matière de lutte contre les inondations et les coulées de boues qui affectent nos villages.

Notre journée citoyenne du 21 mai dernier a rassemblé plus d'une centaine de personnes, toutes animées du même esprit de solidarité et de partage et soucieuses de mettre en valeur ce que nous appelons «le bien commun» qui, par définition appartient à tout le monde et dont chacun doit se sentir responsable.

Un grand merci à toutes les bonnes volontés citoyennes qui se sont manifestées ce jour-là.

(cf. pages 24 et 25 du présent bulletin).

Au chapitre des travaux en cours ou en projet, je me dois de citer (cf. page 28 du bulletin)

1. Le chantier de rénovation de l'éclairage public de l'entrée Est du village, entre le projet ICADE et la place du Tilleul.
2. Le projet de sécurisation de l'entrée ouest du village, au droit du virage du nouveau cimetière, avec dans un premier temps le prolongement du cheminement piéton jusqu'au cimetière.

3. La transformation en logement de l'ancien local pompier situé à côté de la Poste
4. Le projet d'extension de l'actuelle station d'épuration des eaux qui se poursuit dans sa phase administrative ; le choix de l'entreprise chargée de concevoir et réaliser l'opération, interviendra cet automne pour un démarrage des travaux vraisemblablement à l'automne 2017.

Concernant maintenant l'eau potable distribuée par notre station de pompage, le SDEA, a largement informé la population de notre secteur que suite à une dégradation ponctuelle, au courant de l'été 2015, une chloration préventive de l'eau a été mise en place.

Dans l'intervalle, cette chloration aurait pu être abandonnée.

Elle a néanmoins été maintenue à la demande de l'Eurométropole (dont les réseaux sont interconnectés avec les nôtres), au moins jusqu'au printemps 2017, lorsque les travaux de rénovation du réservoir de Niederhausbergen (à l'origine du problème) seront achevés.

D'ici-là, les désagréments occasionnels de goûts ou d'odeurs de chlore peuvent néanmoins persister, sans toutefois aucun danger pour la santé.

En ce qui concerne le dossier du GCO, qui au passage a été débaptisé en COS (Contournement Ouest de Strasbourg) par les technocrates de l'Etat et de Vinci, je vous invite à vous référer au dossier central de votre bulletin (pages 34 à 37) où vous trouverez les informations les plus récentes.

Ma détermination, et celle de toute l'équipe municipale, à lutter contre ce projet, dangereux pour nos villages (risque accru d'inondations catastrophiques) et inutile pour le Kochersberg (maintien des bouchons à l'entrée de Strasbourg), reste intacte et s'est trouvée renforcée par votre participation nombreuse, aussi bien à la réunion publique du 12 mai, qu'à la manifestation du 28 mai dernier.

Soyez-en toutes et tous remerciés.

Enfin, pour ce qui relève du projet d'implantation à l'est du village, d'une antenne de téléphonie mobile par la société Orange, les fragilités du dossier m'ont conduit à annuler l'autorisation d'urbanisme initialement accordée.

L'affaire n'est pas simple, dans la mesure où tout dialogue avec les porteurs du projet est, pour l'instant, très difficile.

Sur l'ensemble de ces dossiers, je reste avec mon équipe, à votre disposition et vous souhaite de passer un été tranquille, épargné des aléas climatiques et source de repos.

Votre maire

René Wunenburger



CARNET DE DINGSHEIM

NAISSANCES

Robin Ebersold 24/03/2016
22a, rue Le Corbusier

Baptiste, Hervé Pillon 2/6/ 2016
6d rue Kobler

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

MARIAGES

Clément Lafoutry et Marianne Guilhen 02/04/2016
19, rue de Firminy

Brice Schöbel et Dominique Arveiler 14/05/2016
7, rue de la Cité Radieuse

Christophe Raisin et Charline Acker 03/06/2016
6a, rue Kobler

Toutes nos félicitations aux nouveaux époux.

DECES

Joseph Andres 25/01/1928 - 14/02/2016
13, rue Kobler

Michel Noël 18/07/1941 - 23/02/2016
10, rue Le Corbusier

Bernadette Fritsch (née Knab) 11/12/1937 - 02/03/2016
23, rue Principale

Jean Fritsch 14/08/1936 - 02/03/2016
23, rue Principale

Alain Breu 03/08/1945 - 21/03/2016
15, rue de Firminy

Joseph Haettinger 07/06/1931 - 22/05/2016
13, rue du Charron

Aux familles en deuil, nous présentons nos plus sincères condoléances.

NOCES D'OR

21 mai Schmitt Jean et Liliane

NOCES DE DIAMANT

6 janvier Fritsch Jean et Bernadette
19 avril Schlemmer Hugues et Laure
28 mai Diss Joseph et Clémence

Toutes nos félicitations

ANNIVERSAIRES

80 ans

17 février Christian Velasquez
8, rue de Berlin
18 février Madeleine Diebold
24, rue Principale
21 février Suzanne Bambis
16, rue de Strasbourg
29 avril Charles Kempfer
3, rue de Ronchamp
3 mai Jean-Marie Freund
5, rue de l'Arbresle
9 mai Francine Reinbolt
3, rue de l'Eglise
15 juin Lucette Farlet
21, rue Le Corbusier

85 ans

18 mars Suzanne Assenbaum
31, rue du Modulor
28 mars Gabriel Lang
16, rue de Strasbourg
28 mars Roger Stehlin
23, rue Le Corbusier
6 mai Marie Burger
1, rue Haute
28 juin Paul Wohlfrom
9, rue de l'Angle

91 ans

13 mai Denise Wassler
28, rue du Modulor

92 ans

22 juin Alice Lommele
Rue de l'Angle

94 ans

31 mars Gauthé Lucie
5, rue de la Cité Radieuse

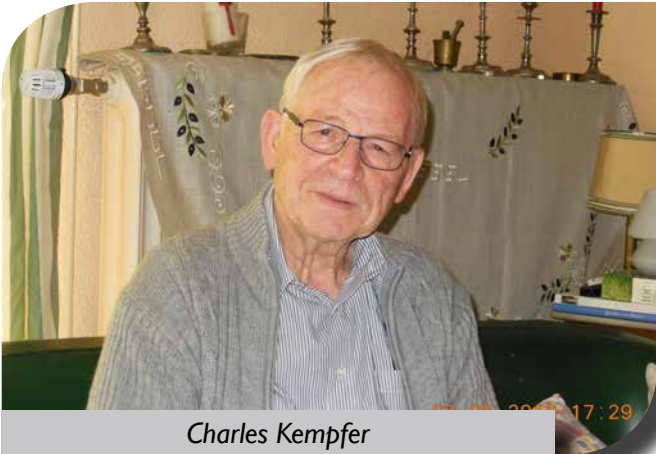
96 ans

5 avril Gangloff Madeleine
10, rue Principale

Longue vie et bonne santé à nos chers concitoyens



Vie communale



Charles Kempfer



Christian Velasquez



Madeleine Diebold



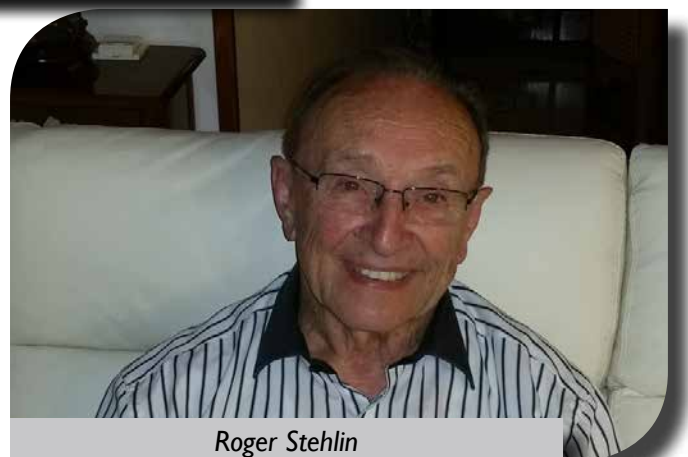
Jean et Liliane Schmitt



Francine Reinbolt



Marie Burger



Roger Stehlin



CARNET DE GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL



Gérard Burckel

ANNIVERSAIRES

80 ans

3 avril Gérard Burckel
7 avril Huguette Pfeiffer

85 ans

10 mars Jean-Paul Alizon

Longue vie et bonne santé à nos chers concitoyens

NOCES D'OR

12 avril Annette et André Klein

Toutes nos félicitations

DÉCÈS

Denise Ciat 20/2/1933-31/1/2016
14, rue des près

Albion Muliqui 2/2/2006-12/3/2016
15, rue du Noyer

Etienne Vandeputte 8/2/1943-20/3/2016
1, Impasse Plein soleil

Jeanine Weixler 14/4/1943-18/4/2016
3, rue du Noyer

Jeanne Stiegler 22/6/1924-6/5/2016

Aux familles en deuil, nous présentons nos plus sincères condoléances



Huguette Pfeiffer



Annette et André Klein

MARIAGES

Guillaume Bach et Laurence Winter 3/6/2016
15, Route de Pfulgriesheim.

Stéphane Padel et Régine Printz 4/6/2016
14B, rue de l'Angle

Christophe Moury et Nadège Ghazi 4/6/2016
7, place du Maréchal Juin

Marvin Monfort et Natacha Vouaux 11/6/2016
6, rue du Maréchal Leclerc

BAPTÊME RÉPUBLICAIN

Clémentine Bernhard 4/6/2016
1, Route de Pfulgriesheim

NAISSANCES

Zoé Herrgot 22/4/2016
7, rue de l'Ecole

Aurélié Sechet 16/5/2016
12, rue Baudelaire

Toutes nos félicitations aux heureux parents.



Jean-Paul Alizon



LES MAIRIES COMMUNIQUENT

HORAIRES D'OUVERTURE DES MAIRIES



DINGSHEIM

du 1^{er} juillet au 31 août 2016

- Lundi : 14h⁰⁰ à 19h⁰⁰
- Mercredi 9h⁰⁰ à 12h⁰⁰
- Jeudi : 14h⁰⁰ à 18h⁰⁰

Du 15 juillet au 1^{er} août inclus : fermeture

Une permanence sera assurée par les élus les lundis de 17h⁰⁰ à 19h⁰⁰



GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL

Du 13 juillet au 30 juillet : Fermeture

Une permanence sera assurée les lundis de 17h⁰⁰ à 19h⁰⁰

CARTES D'IDENTITÉ

Les demandes de carte d'identité sont à déposer en mairie avec les pièces jointes :

- Un formulaire de demande de CERFA à retirer à la mairie
- 2 photographies d'identité non scannées
- Un justificatif de domicile
- Un timbre fiscal de 25 euros si la carte d'identité ne peut être présentée

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous avez 16 ans, pensez à vous présenter en mairie pour vous faire recenser, muni de :

- Votre carte d'identité
- Du livret de famille de vos parents
- Un justificatif de domicile

Une attestation vous sera délivrée et vous sera nécessaire et obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Arrivants, pensez à vous déclarer en mairie !

Il suffit de se présenter à la mairie, muni de :

- Votre carte d'identité
- Votre livret de famille
- Un justificatif de domicile

Cette démarche est indispensable pour que les services puissent se mettre en place.

Vous quittez le village, pensez à le signaler en mairie afin de mettre à jour les accès en ce qui concerne les ordures ménagères, les listes électorales, etc ..

BIEN VIVRE ENSEMBLE !

PLAN CANICULE 2016 : INSCRIVEZ-VOUS !

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie.

Ainsi en cas de forte chaleur ou de déclenchement du plan canicule par la préfecture, vous pourrez bénéficier du dispositif communal de veille et d'alerte.

ENTRETIEN DES HAIES

Les propriétaires sont tenus de couper les branches des arbres et des haies qui dépassent sur la voie publique, ainsi que celles qui gênent l'éclairage public ou empiètent sur les trottoirs.

Les haies doivent être plantées à 50 cm au moins de la limite parcellaire et ne pas dépasser 2 mètres de hauteur. Pour un arbre d'une hauteur supérieure à 2 mètres il faut respecter une distance de 2 mètres de la limite séparative. Son envergure ne doit cependant pas gêner le voisinage (feuilles, ombre portée).

ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET CANIVEAUX

Les propriétaires, les locataires occupant des maisons situées en bordure de la voie publique, sont tenus de balayer ou de faire balayer, de désherber ou de faire désherber les trottoirs et caniveaux devant leur maison, magasin, cours, jardin, murs et autres emplacements afin de les maintenir constamment dans un parfait état de propreté.

BRUITS

La saison où sévissent les tondeuses à gazon arrive. Il n'est pas inutile de rappeler que l'utilisation d'engins bruyants est réglementée.

Leur utilisation est autorisée dans les conditions suivantes :

- Du lundi au vendredi : 8h⁰⁰ à 12h⁰⁰ - 13h⁰⁰ à 20h⁰⁰
- Le samedi : 9h⁰⁰ à 12h⁰⁰ - 14h⁰⁰ à 18h⁰⁰
- Les dimanches et jours fériés : 10h⁰⁰ à 12h⁰⁰

Un peu de bonne volonté, un zeste de civisme devraient suffire pour que nos villages demeurent un havre de paix et que les bonnes relations de voisinage soient conservées.

MAITRES ET CHIENS : LES BONS RÉFLEXES

Des actes d'incivisme perdurent et beaucoup de crottes de chiens maculent l'intérieur du cimetière de Griesheim.

Alors n'oubliez pas de ramasser les crottes de votre chien !

Vous pourrez les composter ou déposer les sachets de crottes dans les nombreuses poubelles qui seront installées prochainement dans la commune de Dingsheim.



CHATS ET CHIENS ERRANTS

Nous vous rappelons que les chiens ne doivent pas divaguer sur la voie publique. Le propriétaire engage sa responsabilité en cas d'incident : morsure, accident, ...

Il est évidemment plus difficile de tenir un chat en laisse... Toutefois, il est logique néanmoins de respecter la tranquillité du voisinage. Il est légitime de ne pas apprécier qu'un chat inconnu fasse la sieste sur son couvre-lit !

POUBELLES JAUNES

Le ramassage des poubelles jaunes débutera en juillet. Pour nos communes, voici les dates pour 2016 :

	Dingsheim	Griesheim
Juillet	8 et 22	1, 16 et 29
Août	5 et 20	12 et 26
Septembre	2, 16 et 30	9 et 23
Octobre	14 et 28	7 et 21
Novembre	12 et 25	4 et 18
Décembre	9 et 23	2, 16 et 30

INFORMATIONS DIVERSES

UN CABINET DE SOINS INFIRMIERS

Marie-Charlotte Undreiner et Maud Chatin, infirmières diplômées d'Etat, ont le plaisir de vous annoncer l'ouverture de leur cabinet de soins infirmiers.

Situé 9A, rue Principale à Dingsheim, les soins sont effectués principalement au domicile des patients.

La proximité et la relation humaine sont au centre de leur action.

Le cabinet est ouvert tous les jours, y compris dimanche et jours fériés. Contact : 03.88.39.95.10

ESPACE D'ACCUEIL SENIORS (ESPAS)

Structure de proximité du conseil départemental du Bas-Rhin, l'ESPAS permet :

- d'apporter une meilleure réponse aux besoins des seniors (lieu d'accueil et d'information, lieu ressources, lieu de coordination gérontologique).
- d'informer et d'orienter vers les services dont les seniors et leur entourage ont besoin.
- la mise en place des dossiers MDPH et APA.

La permanence au Trèfle de l'espace d'accueil senior (ESPAS) du conseil départemental fait peau neuve.

En effet, il y aurait désormais 4 matinées de permanence par mois contre une anciennement.

Contact : Julia Bertrand - tél. 03 68 33 87 00
Chaque mercredi de 9h⁰⁰ à 11h⁰⁰.

TOUT SAVOIR SUR LE MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique *Aedes Albopictus* dit «moustique tigre» est un moustique originaire d'Asie. De très petite taille (5 à 7 mm), il se distingue des autres moustiques par sa coloration contrastée noire et blanche, d'où son appellation commune de «moustique tigre».



Il se développe majoritairement en zone urbaine, terrain propice à sa reproduction et se déplace peu au cours de sa vie (25 à 50 mètres autour de son lieu de naissance). Il «utilise» les transports routiers et ferroviaires pour se propager, ce qui explique sa remontée progressive sur le territoire à partir des départements du sud de la métropole.

Il s'est ainsi développé de manière significative et continue depuis 2004 en métropole où il est désormais implanté dans 28 départements (janvier 2016), dont celui du Bas-Rhin.

Ce moustique est particulièrement nuisible : ses piqûres interviennent principalement à l'extérieur des habitations, pendant la journée, avec un pic d'agressivité à la levée du jour et au crépuscule. Seule la femelle pique, le repas sanguin étant nécessaire à la reproduction.

Les femelles pondent leurs œufs (250 œufs tous les 2 jours) à sec ou à la limite d'eaux stagnantes. Au contact de l'eau, les œufs éclosent et donnent des larves. Au bout de 5 à 6 jours, ils donnent des moustiques adultes et... piqueurs.

Les gîtes de reproduction du moustique tigre sont toujours de petite taille. Ils sont majoritairement «fabriqués» par l'homme, le plus souvent en milieu urbain ou périurbain, au sein des domiciles privés (cours, jardins, balcons...). Impossible de les recenser tous, car ils sont temporaires, aléatoires ou difficiles d'accès.

La façon la plus efficace de se protéger, c'est d'évacuer les eaux stagnantes et /ou de supprimer physiquement ces gîtes larvaires.

Ce moustique peut être vecteur de la dengue, du zika et du chikungunya si, et seulement si, il est contaminé. Il se contamine en piquant une personne malade qui revient d'un pays où ces maladies sont présentes, et devient ainsi capable de transmettre la maladie dans le proche voisinage en piquant des personnes saines.

Site internet : www.signalement-moustique.fr





RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME

Tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Toutefois, selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

TRAVAUX SOUMIS À L'OBLIGATION DE DÉPOSER UNE DÉCLARATION PRÉALABLE

- création de 5 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, terrasse, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.),
- ravalement,
- modification de façade,
- percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux),
- changement de destination de locaux existants, par exemple aménagement des combles,
- construction ou modification de clôture,
- les adjonctions de parements (fausses briques,...),
- les piscines non couvertes (de 10 à 100 m²),
- construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti,
- peinture des menuiseries dans un ton différent de celui d'origine,
- changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de technologie (tel que passage de volets classiques aux volets roulants) ou de matériau (par exemple du bois au PVC),
- réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine.

TRAVAUX SOUMIS À L'OBLIGATION DE DÉPOSER UN PERMIS DE CONSTRUIRE

- la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m²),
- le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...),
- la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.

TRAVAUX DISPENSÉS D'AUTORISATION D'URBANISME

- les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire,

- les constructions dont les dimensions ne dépassent pas 1,50 m de hauteur et 2 m² au sol,
- les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire,
- les petites éoliennes,
- les châssis et serres de production dont la hauteur est inférieure à 1,80 m.

FIN DES TRAVAUX

Tous les travaux soumis à déclaration ou permis doivent faire l'objet d'un dépôt en mairie d'une déclaration d'achèvement desdits travaux.

ACTIONS ET SANCTIONS

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du code de l'urbanisme) et donc passible de poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme).

Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République.

Dans certains cas, l'administration peut ordonner l'interruption des travaux (L.480-2 du code de l'urbanisme). Parallèlement aux sanctions pénales, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution (L.480-5 du code de l'urbanisme) comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur.

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la gendarmerie, au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ?

Vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile !

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie – soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

Comment en bénéficier ?

Il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum) en complétant le formulaire que vous trouverez en mairie (ou en ligne www.interieur.gouv.fr/formulaire_otv.pdf) avant de le déposer à la gendarmerie.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES GROUPE 1

Vous avez également remarqué les panneaux en bois installés à différents endroits dans les villages et comportant des messages à destination des automobilistes, ils ont pour objectifs de les faire ralentir.



Au CMDJ, le conseil municipal des jeunes de Dingsheim et de Griesheim, nous avons mené différents projets, comme : le ramassage du papier, des cartons et du verre auprès des personnes âgées afin que tout le monde puisse participer au tri sélectif et pour faciliter la vie du quotidien des personnes qui ont du mal à se déplacer. Nous sommes fiers de les aider !



Prochamment nous organiserons une boum pour fêter la fin de l'année scolaire. Elle permet de faire connaissance avec d'autres jeunes, à s'amuser entre copains et à passer une bonne soirée.

La dernière action est en cours de réalisation, elle est prévue à l'automne prochain, il s'agit de proposer un rallye aux jeunes.

Nous sommes contents d'avoir été élus au conseil municipal des jeunes appelé aussi CMDJ.

L'équipe du CMDJ





CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES GROUPE 2

Des idées, des projets nous en avons beaucoup mais il faut les mener jusqu'au bout. Pour cela nous nous retrouvons dans nos mairies accompagnés d'élus pour en discuter.



Grâce à ça, nous avons déjà organisé plusieurs actions : la boom, le tri chez les personnes âgées, les panneaux pour inciter à ralentir...

Et nous avons aussi la chance de participer à des moments forts de la commune (vœux des maires, cérémonie du 11 novembre, chasse aux œufs ...).



En ce moment, nous (groupe B) travaillons sur un rallye à pieds qui se déroulera dans différents endroits de Griesheim et Dingsheim. Pour ceci, nous avons fait le 20 mai dernier une balade à vélo pour repérer les différents lieux avec l'aide de Maxime Ginter et Isabelle Gsell. Nous avons cherché dans les champs, les terrains, des lieux représentatifs de nos villages et qui seront en lien avec les jeux proposés.



Chaque jeune du CMDJ aura la responsabilité d'un atelier-jeu, il y aura des jeux de mémorisation, du sport, des quizz...

Nous sommes tous des jeunes motivés et dynamiques, ayant envie de mettre notre énergie et nos idées au service de nos 2 supers villages.

Anna Koester



SIVOM LA SOUFFEL

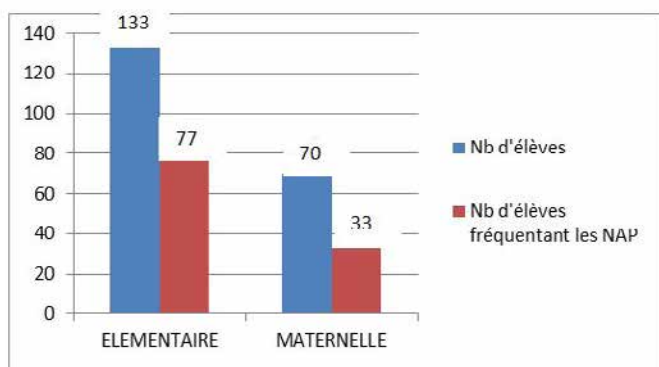
NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES (NAP)

Les communes de Dingsheim et Griesheim-sur-Souffel, via le SIVOM, se sont engagées dans la mise en œuvre des Nouvelles Activités Péri-éducatives depuis l'année scolaire 2014/2015.

Les activités sont variées : tennis, échecs, peinture, ludothèque, anglais, sport, jardinage... Il y en a pour tous les goûts.

Voici un bilan chiffré de cette 2^{ème} année d'activités :

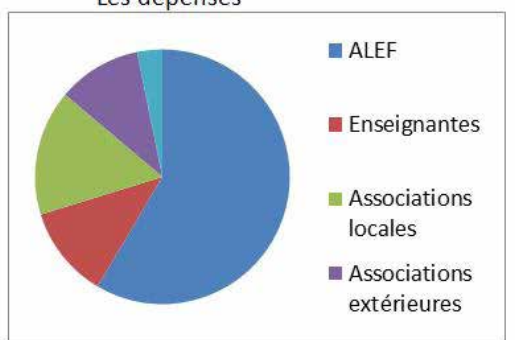
1. La fréquentation



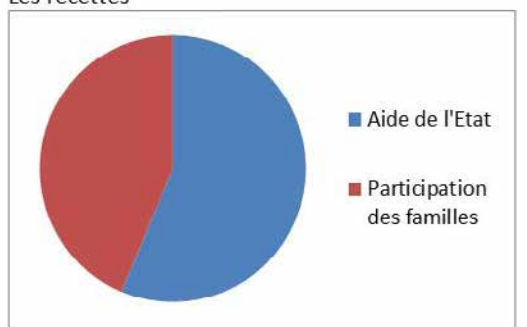
2. L'impact financier

Avec l'aide de l'Etat et la participation des familles (1€/h) ces activités sont à l'équilibre.

Les dépenses



Les recettes



Les dépenses comme les recettes représentent environ 18.300 € par an.

Une enquête de satisfaction a été réalisée auprès des utilisateurs du service. Le retour de l'enquête figure dans ce numéro du «Pont sur la Souffel».

LES TARIFS DE LOCATION DU CENTRE CULTUREL

La commission « vie associative » a décidé de réfléchir à la mise à jour des modalités de location des salles aux particuliers et aux associations de nos deux villages.

L'action de la commission qui s'est échelonnée sur plusieurs mois a été conduite avec le souci constant de faire participer de manière responsable, transparente et équitable les utilisateurs d'équipements communautaires.

Ce travail a notamment abouti à une grille tarifaire qui a été présentée aux présidents d'associations et validée par le comité directeur du 23 mai dernier. Cette grille se trouve sur les sites internet des communes.

Cette réflexion était d'autant plus nécessaire que nous avons beaucoup d'équipements, certains sont vieillissants et d'autres, comme le centre culturel représentent des coûts de fonctionnement de 100.000 € par an.

L'AIRE DE JEUX DE DINGSHEIM

Concernant les aires de jeux, les normes sont de plus en plus drastiques. Pour répondre à ces normes en constante évolution, les différents jeux doivent être déplacés. Un nouveau jeu a également été commandé.



Cette aire de jeux vient de subir pour la seconde fois en quelques semaines des dégâts liés aux pluies et aux coulées de boue.

Une étude technique et une réflexion sur cette aire de jeux va être conduite dans les prochains mois (aménagement, protection, déplacement éventuel..).



Vie communale

LE DÉBORDEMENT DE LA SOUFFEL

Une nouvelle fois, à l'arrière de l'école élémentaire, la Souffel a débordé de son lit.



Le travail fourni par l'équipe technique en collaboration avec les agriculteurs et des élus ne peut qu'être souligné. Voilà un bel exemple de solidarité collective.



LE 0 PESTICIDE

Une tournée des 3 communes a été effectuée par des élus et le responsable de l'équipe technique. L'objectif de cette tournée est une prise de conscience de l'ensemble du travail qui doit être fourni par l'équipe VEV et de trouver des solutions alternatives permettant de faciliter le travail des ouvriers depuis le passage au 0 pesticide. Ce dernier accroît de façon considérable le travail manuel de l'équipe. Ainsi, afin de les aider dans leur quotidien, le SIVOM aura recours à un saisonnier en juin, juillet et août prochain.

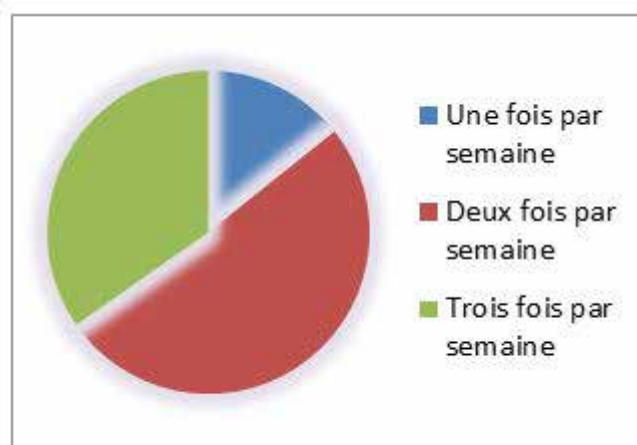
La balayeuse (prestation de la communauté de communes du Kochersberg) est également une alternative permettant de limiter le surcroît de travail. Elle a été passée dans les 3 communes. Selon les communes, le résultat est bon ou mitigé (en raison de la configuration des trottoirs et de la brosse de désherbage alors à disposition). Cette expérience sera renouvelée à l'automne.

ENQUÊTE DE SATISFACTION N.A.P.

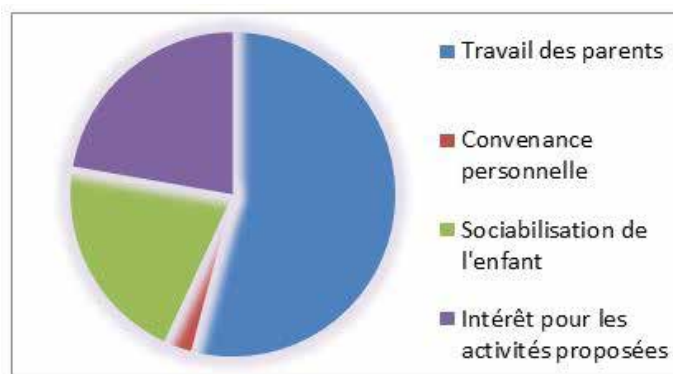
Au cours de l'année scolaire 2015/2016, 84 familles ont inscrit leur(s) enfants aux N.A.P. Cela représente 110 enfants de la petite section au CM2 qui fréquentent actuellement les N.A.P. Sur les 84 familles ayant reçu le questionnaire 57 d'entre elles nous l'ont retourné complété. La participation est donc de 67,85 %.

VOICI LE RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE DE SATISFACTION RELATIVE AUX NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES (N.A.P.) - AVRIL 2016.

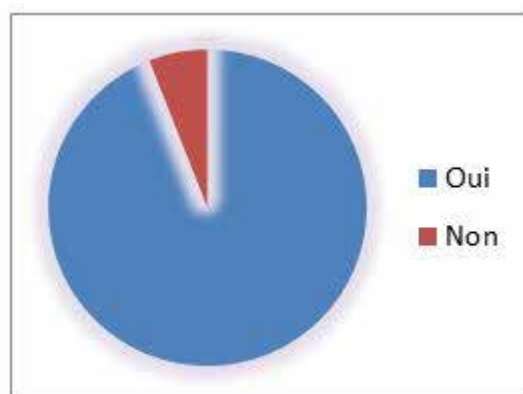
1) Votre enfant fréquente les N.A.P.



2) Quelles sont les raisons principales pour lesquelles vous avez inscrit votre enfant aux N.A.P. ?



3) Votre enfant aime-t-il se rendre aux N.A.P. ?



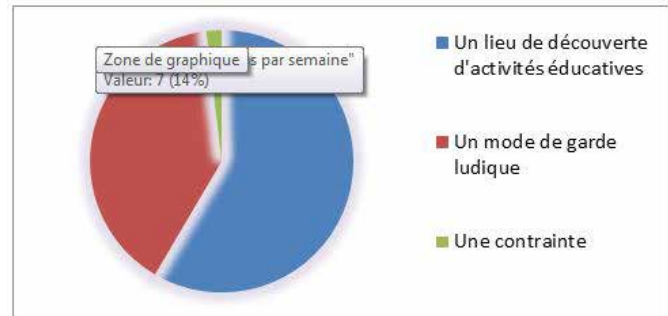
Vie communale



4) Etes-vous satisfait des modalités d'INSCRIPTION aux N.A.P ?



8) Envisagez-vous les N.A.P comme :



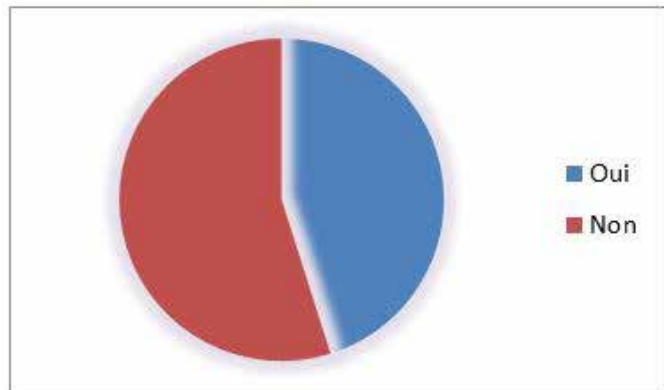
5) Etes-vous satisfait du FONCTIONNEMENT pratique des N.A.P ?



9) Etes-vous satisfait de l'équipe d'animation ?



10) Avez-vous des contacts avec les animateurs des N.A.P ?



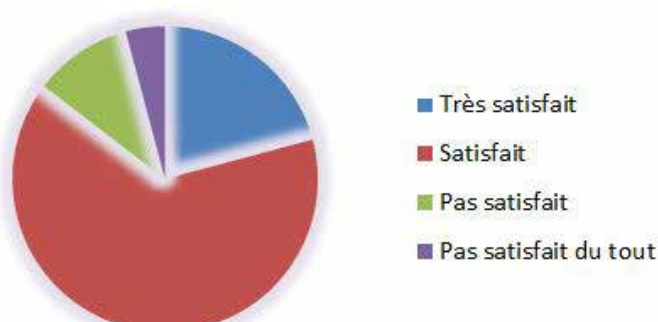
6) Etes-vous satisfait des HORAIRES des N.A.P ?



11) Si oui, sont-ils satisfaisants ?



7) Etes-vous satisfait de la variété des ACTIVITES proposées par les N.A.P ?





Vie communale

12) Votre enfant est-il fatigué après les N.A.P. ?



13) Quelles améliorations pourraient être apportées à l'organisation des N.A.P. auxquelles a participé votre enfant ?

Il est fait état que les enfants ont du mal à différencier les NAP, des APC et le périscolaire. Les animations proposées restent globalement les mêmes.

Il a été demandé à plusieurs reprises d'améliorer la communication en lien avec ces NAP (organisation, les activités proposées, un retour de l'animateur...)

Les familles apprécient que les communes de Dingsheim et Griesheim-sur-Souffel aient mis en place les Nouvelles Activités Péri-éducatives.

La réforme des rythmes scolaires a été remise en cause à plusieurs reprises. Ce qui est également ressorti, c'est qu'avec davantage de moyens de la part de l'Etat, il serait certainement plus facile de proposer des activités plus variées aux enfants.

Les familles apprécient l'implication des maitresses de la maternelle, des associations et des animateurs du périscolaire.

Plusieurs familles sont agréablement surprises de voir l'implication des associations locales aussi forte.

14) Que pense votre enfant des N.A.P.

Les enfants sont satisfaits des N.A.P.

Cependant, pour certains d'entre eux, il est difficile de faire la différenciation entre les N.A.P., les A.P.C. et le périscolaire. Tout se ressemble.

Voici certains commentaires d'enfants :

« C'EST SUPER PARCE QU'IL Y A PLEIN DE JEUX »

« C'EST TROP COOL »

« QUE C'EST BIEN ! J'AIME BIEN LES JEUX D'EXTERIEUR »

« JE SUIS TRES CONTENT D'AVOIR PU DECOUVRIR LES ECHECS »

« J'AIME ALLER A LA LUDOTHEQUE, J'AIME LES N.A.P. ! »

« CA ME PERMET DE VOIR PLUS LONGTEMPS MES COPAINS »

« C'EST TROP BIEN »

« J'AIME POUVOIR CHOISIR MON ACTIVITE »

« J'AI AIME LE PARCOURS SPORT »

« JE SUIS CONTENT DE FAIRE DES ECHECS ET DU TENNIS »

« JE VOUDRAIS PLUS DE SPORT »

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR DINGSHEIM

Le nouveau site internet est désormais disponible à l'adresse <http://www.dingsheim.fr/>



Vous y trouverez les informations essentielles sur la commune : Associations, commerces, administrations, gestion des déchets, etc.

La newsletter sera le lien régulier entre vous et l'équipe «Information et Communication» en charge du site. Pour rester informé sur l'actualité de la commune et/ou les nouveautés du site, inscrivez-vous...(voir en fin de page d'accueil du site)

N'hésitez pas à nous communiquer vos avis et suggestions sur ce site qui continuera à évoluer, avec vous et pour vous.

Toute l'équipe municipale vous souhaite une bonne visite !



SIVOM LA SOUFFEL - POINT FINANCIER

Les ressources du SIVOM sont principalement issues des budgets de nos trois communes.

La participation de chacune des communes est déterminée en fonction de l'implication de chacune d'elles dans les activités du SIVOM.

Ainsi Dingsheim et Griesheim partagent l'école, le centre culturel à deux, les espaces verts et l'entretien de la voirie sont partagés à trois.

2016 - POINTS MARQUANTS

L'année 2015 a été excédentaire. Les dépenses de fonctionnement et d'investissement ont été parfaitement maîtrisées.

Ceci a comme conséquence directe pour 2016, la stabilisation des participations demandées aux communes. A noter que celles-ci ont baissé en 2014 et 2015. Le SIVOM, tout comme les communes, s'inscrit dans une logique d'économie au regard des baisses des dotations de l'Etat.

La section d'investissement reste élevée. Cela s'explique entre autres par :

- La fin du chantier de rénovation de la voirie, rue de Griesheim à Pfulgriesheim, rue de Pfulgriesheim à Griesheim-sur-Souffel et des abords du collège. Cette opération aura coûté en totalité 645.000 € aux communes de Griesheim-sur-Souffel et Pfulgriesheim. A ce montant s'ajoutent 235.000 € pris en charge par le département, s'agissant pour partie d'une route départementale. Un point financier définitif sur cette opération sera fait ultérieurement, une fois les subventions perçues.
- La rénovation énergétique de l'école élémentaire. Ce dossier qui est en phase d'étude est estimé à 630.000 € TTC. Le bâtiment date de 1973, et n'a pas connu de rénovation majeure depuis cette date.

Les premiers travaux auront lieu cet automne, puis s'achèveront lors des vacances scolaires de printemps et d'été 2017.

LES PRÉVISIONS DE DÉPENSES 2016

PRINCIPAUX PROJETS,

- Projet de rénovation énergétique de l'école élémentaire,
- Acquisition de matériel pour l'équipe des espaces verts et le centre culturel.

REMARQUES

Le montant relatif à la rénovation énergétique de l'école est une estimation. Les appels d'offres permettront d'affiner le montant définitif. Celui-ci ne tient pour l'instant pas compte des subventions à percevoir.

Les dépenses affectées aux différents équipements (écoles, centre culturel) englobent les frais de personnel, de fonctionnement et les investissements en matériel.





ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL

Séances des 4 janvier, 8 février, 4 avril, 2 mai, 6 juin

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL SUITE À UNE DÉMISSION.

Suite à la démission de Julien Daubenberger du poste de conseiller municipal, Clarisse Langer, résidant 9, route de Pfulgriesheim a été installée dans ses nouvelles fonctions de conseillère municipale.

DÉLIBÉRATION RELATIVE À L'INDEMNITÉ DU MAIRE.

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve et salue la proposition de M. le Maire, de conserver une indemnité inférieure à celle autorisée par la loi.

RECOURS CONTRE LE GCO ET EN PARTICULIER L'AIRE DE SERVICES.

Le conseil municipal décide en concertation avec les communes voisines de Dingsheim et Pfulgriesheim d'entreprendre une démarche gracieuse sous la forme d'un recours pour abus de pouvoir auprès de l'Etat représenté par le Préfet pour, d'une part soulever la situation nouvelle qui est imposée aux trois collectivités et d'autre part relever la contradiction entre le cahier des charges annexé au contrat de concession et le rapport sur l'enquête publique.

Le recours déposé en date du 29 mars, par les 3 communes étant resté sans réponse et le délai légal de deux mois étant aujourd'hui échu, la commune de Griesheim, en accord

avec ses voisines de Dingsheim et Pfulgriesheim, décide de déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif.

REMBOURSEMENT ANTICIPÉ DE PRÊT.

Un prêt relais auprès de la Caisse d'Épargne a été souscrit en date du 8 septembre 2015 afin de financer partiellement les travaux de la RD 166.

Considérant l'importance d'une réduction des frais financiers que supporte la commune et après consultation et accord du Trésorier, le conseil municipal décide d'autoriser un remboursement partiel d'un montant de 50.000 euros sur ce prêt relais.

MOTION RELATIVE AU RÉGIME LOCAL D'ASSURANCE MALADIE.

La commune a signé la motion relative à la protection du régime local d'Alsace Moselle proposée par le conseil d'administration du régime local. Le texte de cette motion est consultable sur le site de la mairie sous la rubrique des comptes-rendus des séances de conseil municipal.

TRAVAUX DANS L'ANCIEN LOCAL POMPIER : CONSULTATION ET ATTRIBUTION DES LOTS

Le conseil municipal a décidé de transformer l'ancien local pompier en appartement. A l'issue des travaux la commune mettra en location un appartement de 2 pièces. Les différents lots ont été examinés et attribués pour un montant global de 48.000 HT. Les travaux démarreront en juillet avec une fin prévue à l'automne.

UNE JOURNÉE INTENSE !

Le 19 mars dernier, les élus du conseil municipal de Griesheim et le secrétaire de mairie se sont retrouvés pour une journée de réflexion et de travail sur l'action municipale, au Liebfrauenberg.

Après un tour de table afin de faire le point sur les 2 premières années de mandat et d'évoquer les perspectives à venir, des groupes de travail se sont constitués sur des thématiques choisies collégalement.

La journée citoyenne 2016 et l'inauguration de la cabane anti-GCO de Griesheim étaient évidemment au centre de nos débats.

Plusieurs thèmes importants ont été définis et serviront de support aux actions du conseil :

- Faire vivre la fraternité de la journée citoyenne tout au long de l'année,
- Connaître les besoins et les attentes des citoyens au-delà de la gestion courante de la commune,
- Améliorer la communication vers l'extérieur,

- Comment Griesheim s'inscrit-elle dans les problématiques de l'environnement,
- Prévoir un lieu, par exemple «monument pour la paix» où l'on pourrait se réunir pour commémorer, manifester...
- Préparer l'inauguration de la cabane anti-GCO de Griesheim.

Certaines propositions issues de ces groupes de travail sont d'ores et déjà en cours de mise en œuvre, d'autres démarreront en fin d'année.

Nous nous sommes quittés en fin d'après-midi, riches de toutes ces idées, et bien décidés à reconduire ce type de journée.





Point sur les finances de Griesheim

En 2015 : des travaux importants.....

Après la mise en souterrain des réseaux en 2014, la réfection de la route de Pfulgriesheim aura été le grand chantier en 2015 :

- la route a été réaménagée pour offrir davantage de sécurité,
- le carrefour de la poste a été modifié pour une meilleure visibilité,
- des stationnements ont été créés au niveau du collège pour en améliorer la desserte,
- le parvis du collège a été retravaillé et mis aux normes pour une meilleure sécurité des collégiens,
- les plateaux ont été matérialisés par un enrobé de couleur,
- des potelets empêchent le stationnement dangereux aux niveaux des carrefours et traversées piétonnes,
- l'éclairage public a été modernisé.

Ce projet a été réalisé en collaboration avec la commune de Pfulgriesheim et le Conseil Départemental.



.... Avec un endettement maîtrisé

Ce projet aura mobilisé une très grande partie de nos ressources et nous a obligés à recourir à l'emprunt.

Toutefois, les prêts de la commune ont été renégociés et des remboursements anticipés ont été opérés.

En 2017, l'opération financière relative à ces travaux sera bouclée : factures réglées, TVA récupérée et subventions perçues, prêts à court terme remboursés.

Malgré ces deux années de travaux très lourds, la charge de remboursement annuelle de la commune diminuera de près de 10.000 €



Budget 2016

Vous avez dit baisse de dotation?

La dotation de l'Etat est passée de 160K€ en 2013 à 120 K€ en 2016! En cumul, nous avons perdu 68 K€, (l'équivalent de 59 SMIC ou de 17% de fiscalité !)

Par comparaison, la réfection de la totalité de l'éclairage public route de Pfulgriesheim a coûté moins de 33.000 €.

Avec ces 68.000 €, la commune paierait (par exemple) :

- plus de 4 années d'éclairage public ou
- le remplacement de 35 lampadaires ou
- 6 aires de jeux pour les enfants !



Quand la commune prévoit de dépenser 100 € en 2016 voici comment se répartissent les montants



Recettes

- Impôts et taxes : 49,13 %
- dotations : 17,78 %
- subventions : 8,58 %
- services (photovoltaïque, charges,) : 3,19%
- loyers : 2,89 %
- FCTVA, Taxes d'urbanisme : 6,30 %
- report excédent antérieur : 12,13 %





ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL DINGSHEIM

Séances des 22 janvier, 14 mars et 4 avril.

AGENCE TERRITORIALE D'INGÉNIERIE PUBLIQUE

La commune de Dingsheim a adhéré à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP), qui exercera les missions suivantes : conseil en matière d'aménagement et d'urbanisme, instruction administrative des demandes, déclarations et autorisations d'urbanisme, l'accompagnement technique en aménagement et urbanisme, la gestion des traitements des personnels et des indemnités des élus ainsi que les cotisations auprès des organismes sociaux, la tenue des diverses listes électorales, l'assistance à l'élaboration de projets de territoire, le conseil juridique complémentaire à ces missions.

CRÉATION D'UNE COMMISSION «AFFAIRES SOCIALES»

Cette commission remplacera le centre communal d'action sociale. Les membres titulaires sont Gaston Burger maire, Andrée Briffoteau adjointe au maire, Véronique Schaller adjointe au maire, Fabienne Breyel conseillère municipale, Gisèle Berbach conseillère municipale, Virginie Merklé conseillère municipale.

Cette commission pourra être ouverte à des membres extérieurs, qui par leur compétence professionnelle, leur connaissance de la commune ou leur engagement associatif pourront apporter leur contribution en fonction des dossiers à traiter

SITE INTERNET

Le nouveau site internet de la commune a été mis en ligne. Les membres de la commission communication en assurent directement la mise à jour.

LES PROJETS 2016

- un abri voyageur équipé d'un banc sera installé rue de Mittelhausbergen.
- des poubelles avec distributeur de sachets pour les déjections canines seront mises en place dans la commune.
- la réfection de la salle la Grange
- nouvelle signalisation dans la commune

LA PROBLÉMATIQUE DU PÉRISCOLAIRE

Il est à noter que notre périscolaire le Chat Botté est à saturation depuis maintenant plusieurs années et régulièrement des demandes de places des parents habitants à Dingsheim et à Griesheim n'ont pu être satisfaites. Une étude a été menée par un groupe d'élus des deux communes montrant que le périscolaire est sous-dimensionné au regard de nos besoins futurs.

Ces informations ont été transmises à la communauté des communes.

DÉSHERBEUSE/BALAYEUSE

Les rues de Mittelhausbergen, du Stade, Principale (du pont jusqu'au calvaire), devant les écoles, la place de la Mairie, devant l'église et la salle la Grange ont bénéficié du traitement de la désherbeuse/balayeuse louée à la communauté de communes.

GRAND CONTOURNEMENT OUEST

Le recours gracieux pour excès de pouvoir concernant les aires de services et de stockage prévues à Griesheim et à Pfulgriesheim d'une surface totale d'environ 24 ha a été déposé le mardi 30 mars 2016 à la préfecture du Bas-Rhin. Une copie du courrier a été envoyée aux présidents du conseil régional et du conseil départemental, aux sénateurs du Bas-Rhin et aux députés Sophie Rohfritsch et Antoine Herth.

COMMUNE NOUVELLE

Les conclusions de l'étude portant sur le projet d'une commune nouvelle à trois (Dingsheim, Griesheim et Pfulgriesheim) et sur le projet de commune nouvelle à deux communes (Dingsheim et Griesheim) ont fait apparaître les avantages, les difficultés et les points de blocages qui se sont révélés lors de ces rencontres.

Le conseil municipal décide :

- de saisir toutes les opportunités permettant la création d'une commune nouvelle avec les 2 autres communes du Sivom «la Souffel» (Dingsheim, Pfulgriesheim et Griesheim-sur-Souffel) tout en conservant l'identité de chaque commune.
- d'arrêter le projet visant à la création d'une commune nouvelle comprenant uniquement Dingsheim et Griesheim.
- de poursuivre la collaboration avec la commune de Griesheim à l'occasion d'évènements concernant la population de nos 2 communes tels que le repas des aînés en fin d'année, le nettoyage de printemps, etc...

PYRAMIDE DES ÂGES

La municipalité constate depuis plusieurs années sur notre commune un décalage de la pyramide des âges vers une population vieillissante. Ce constat est corroboré par une diminution des effectifs de nos écoles, principalement en maternelle.

Après un échange sur ce point avec la municipalité de Griesheim, une réflexion est engagée au sein du conseil municipal de Dingsheim sur l'opportunité d'une ouverture à l'urbanisation avec un souci d'intégration dans l'environnement existant, tout en répondant au schéma directeur de notre PLU et aux exigences du SCOTERS.



Budget 2016

Compte administratif 2016

Le conseil municipal approuve le compte administratif de l'exercice 2015 arrêté aux montants suivants :

FONCTIONNEMENT :		
Dépenses :	978 001,84	
Recettes :	1 124 685,20	
RESULTAT net de l'exercice : Excédent	+ 146 683,36	
INVESTISSEMENT :		
Dépenses :		549 600,09
Recettes :		578 972,23
RESULTAT net de l'exercice : Excédent :		+ 29 372,14
Résultat Exercice 2015		+ 176 055,50€

Budget primitif 2016

Le conseil municipal vote le budget primitif 2016 :

Section de Fonctionnement :			Section d'Investissement :	
Dépenses :	1.000.000 €	Dont 180.000 € viré de la section fonctionnement (Dépenses) à la section investissement (Recettes)	Dépenses :	270.000 €
Recettes :	1.000.000 €		Recettes :	270.000 €

La commune a réussi à maîtriser les dépenses récurrentes de fonctionnement en supprimant certaines dépenses et en diminuant la fréquence de certains entretiens. Les économies correspondent en moyenne annuelle aux baisses des dotations de l'Etat des années 2014 et 2015, soit en cumulées : 21.000€. Cette année viendra s'ajouter une nouvelle baisse qui portera la baisse cumulée des dotations à 29.000€. Afin de compenser cette nouvelle baisse tout en ménageant notre capacité d'autofinancement nécessaire aux investissements futurs, le conseil municipal a voté après 4 années de stabilité fiscale, une hausse des taux des 3 taxes de 2%.

En 2016 les investissements communaux sont intégralement financés par nos réserves. Sont prévus :

- Un nouvel abri voyageur (déjà réalisé)
- Le changement de la signalisation sur la commune (déjà réalisé)
- Des améliorations de l'éclairage public
- Les travaux de rénovation de la salle de la Grange (En cours)
- Le remboursement en capital de l'emprunt
- Des réserves pour des projets non encore arrêtés à ce jour.

Taux des trois taxes communales 2016

Evolution des 3 taxes du fait que la commune subit les baisses d'une part des dotations de l'Etat et d'autre part des aides allouées par le conseil départemental dans le cadre du contrat hommes & territoires.

Le conseil municipal a voté une augmentation des 3 taxes de 2%.

Taxes	Taux de 2015	Coefficient de variation proportionnelle	Taux votés pour 2016
Taxe d'habitation	14,48 %	1,020087	14,77 %
Taxe foncière (bâti)	15,85%	1,020087	16,17 %
Taxe foncière (non-bâti)	48,31 %	1,020087	49,28 %



Journée Citoyenne

CRÉATION D'UN RÉSEAU NATIONAL POUR LA JOURNÉE CITOYENNE AU SÉNAT

Un réseau national a été officiellement mis en place au Sénat le 16 mars 2016 lors d'une journée d'échange des représentants de communes de toutes tailles autour de la journée citoyenne.



Le réseau des journées citoyennes vise aujourd'hui à fédérer ces communes et les élus porteurs de la démarche. Une dizaine d'ambassadeurs venus de toute la France (dont Griesheim-sur-Souffel pour le Bas-Rhin) ont été nommés, afin de favoriser le partage d'expériences tout en permettant l'essaimage de cette action sur l'ensemble du territoire.

La mission de l'ambassadeur est essentielle et fondamentale pour pérenniser l'état d'esprit et veiller au respect des valeurs portées par cette journée.

La journée citoyenne ne cesse de faire des émules et irrigue progressivement tout le territoire : aujourd'hui plus de 600 communes dans plus de 77 départements.



EN 2016 À GRIESHEIM, POUR LA 5^{ÈME} ANNÉE

Quelque 120 participants, sous un soleil radieux, ont consacré quelques heures de leur temps pour participer à l'amélioration de leur cadre de vie.

Nous remercions tous les bénévoles, le club photo 67 ISO ainsi que les sponsors (boulangerie Arbogast, garage Heim et menuiserie Monschin, Tradition Fermière) qui ont permis la réussite de cette journée.

Que du bonheur !

A l'année prochaine !





Vie communale





DINGSHEIM : VŒUX DU MAIRE

A l'occasion de la cérémonie des vœux du maire, la municipalité a réuni les nouveaux arrivants et les lauréats des concours de fleurissement et de décorations de Noël.



«Remise de la médaille d'honneur à Gaston Burger, pour 20 ans de service dans le corps des sapeurs-pompiers....»

Gaston Burger entouré de l'ensemble des membres du conseil municipal, a adressé ses vœux de bienvenue aux nouveaux habitants ainsi que ceux pour la nouvelle année.

Andrée Briffoteau adjointe au maire, a remis les prix aux heureux gagnants qui ont reçu cette année un bon d'achat auprès des commerçants du village afin de soutenir le commerce local.

Une dernière surprise était destinée à Gaston Burger : une médaille d'honneur pour 20 ans de service dans le corps des sapeurs-pompiers lui a été remise par le chef de l'unité territoriale de Truchtersheim Jean-Luc Lossel.

La soirée se termina par une partie conviviale.





GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL : VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Nous étions nombreux ce 8 janvier à nous retrouver au centre culturel pour la traditionnelle soirée des vœux de la municipalité de Griesheim.

C'était l'occasion pour le maire de :

- perpétuer la tradition d'un beau moment de rencontre et de convivialité,
- renforcer les nécessaires échanges entre les élus et la population,
- valoriser le travail de l'équipe municipale,
- présenter le bilan de l'année écoulée et les perspectives de l'année à venir.

Les habitants présents ont pu faire la connaissance de notre nouvelle conseillère municipale, Clarisse Langer.

Le maire a également remercié publiquement le jeune Vincent Schiaccitano pour son comportement exemplaire lors de l'incendie d'une maison individuelle.

La soirée a été agrémentée par quelques intermèdes musicaux, exécutés par notre secrétaire de mairie dont les talents sont décidément multiples, et elle s'est terminée dans la bonne humeur en partageant la galette des rois.



«Le maire a également remercié publiquement le jeune Vincent Schiaccitano...»





DU CÔTÉ DES CHANTIERS ...

ECLAIRAGE PUBLIC :

7 lampadaires vont être remplacés rue du M^{al} Leclerc dans la partie entrée est du village. Les travaux de génie civil ont eu lieu deuxième quinzaine de juin. Les nouveaux lampadaires (à leds) seront posés et mis en service fin août. Le budget alloué est de 21 k€ hors taxes.

La commune a accueilli pendant le mois de juin, 2 élèves en première année de BTS électrotechnique du lycée Couffignal. Ces deux étudiants avaient pour mission l'étude du réseau d'éclairage public et d'émettre des propositions d'amélioration.

BÂTIMENTS COMMUNAUX :

Les travaux de transformation de l'ancien local pompiers en un logement se dérouleront pendant l'été. L'objectif est de mettre en location ce F2 pour l'automne. Le budget alloué est de 48 k€ hors taxes.

CHEMINEMENT PIÉTONS :

Cela avait été annoncé au dernier stammtisch ainsi qu'aux vœux du maire, nous allons faire réaliser un cheminement piéton à la sortie ouest de notre commune pour un montant de 3 300 € hors taxes.

Ce cheminement sera accompagné par la mise en place d'un passage piétons, de poteaux protecteurs avec bandes réfléchissantes et surtout du déplacement, par la suite, du panneau d'entrée dans le village. Ce dernier sera déplacé en amont du virage et donc du cimetière.

ETUDE DE FAISABILITÉ :

Le bureau d'études Egis va réaliser une étude de faisabilité pour la rénovation de la rue de la Mairie. Le rapport est attendu pour fin de l'automne de cette année.

COLLECTIFS :

Les 3 chantiers de collectifs (Trianon, Icade et Perspectives) avancent conformément à la planification annoncée par les promoteurs. Les travaux de raccordements aux différents concessionnaires de réseaux (ESr, GdS, ...) vont avoir lieu prochainement. Cela pourrait gêner au niveau de la circulation. Merci pour votre compréhension.

Nicolas Ginter

Adjoint en charge des travaux et de la gestion des bâtiments communaux

LA SOLIDARITÉ VUE PAR NOTRE BOULANGER

Voici le message transmis par Caritas Alsace :

Je tiens, au nom de Caritas-Alsace, à ce que la commune et ses habitants sachent que la boulangerie Arbogast a, cette année encore, et tous les dimanches de la période hivernale (novembre à Pâques), donné ses invendus pour les petits déjeuners servis les dimanches matins par les bénévoles de la permanence de Strasbourg.

Un grand merci.

Marinette Fuchs

La commune s'associe à ces remerciements.





OSCHTERPUTZ

Pour la deuxième édition de l'oschterputz à Dingsheim et à Griesheim, une cinquantaine de personnes se sont réunies le samedi 8 avril dès 9h au centre culturel où monsieur le maire Gaston Burger a organisé la demi-journée de chasse aux déchets.

Les équipes composées de citoyens, de membres du conseil municipal des jeunes et d'élus, se sont réparties sur les différents sites des 2 communes, identifiés au préalable.



Équipés de gilets jaunes et de gants fournis par la communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland, ces bénévoles ont ramassé une quarantaine de sacs de déchets et d'objets divers qui ont ensuite été déposés à la déchetterie.

A l'issue de la matinée de travail, le SIVOM a accueilli les participants autour du verre de l'amitié. Un moment particulièrement convivial, où citoyens et élus ont pu échanger sur la nature des déchets récoltés !

TRAVAUX À L'AIRE DE JEUX DES «3 PLATEAUX»

Le 22 avril dernier, la commune a lancé un appel aux bénévoles pour nettoyer l'aire de jeux située aux «3 plateaux» à Dingsheim.

En effet, les coulées de boues survenues l'an dernier ont laissé de l'humidité qui a contribué à faire pourrir les copeaux de bois composant le sol de l'aire de jeux.



De nombreux élus et bénévoles armés de brouettes et de pelles ont répondu présent.

Les travaux de remise aux normes se termineront prochainement et l'aire de jeux sera à nouveau ouverte à tous pour en profiter en toute sécurité.



AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE LA SOUFFEL

L'amicale des sapeurs-pompiers de la Souffel a organisé 2 soirées tartes flambées à la caserne les 26 et 27 février derniers au profit de l'association des enfants malades de l'hôpital de Hautepierre qui s'occupe des enfants malades de leur naissance à leur majorité.

Grâce à votre soutien, lors d'une visite à l'hôpital, l'amicale de la section a pu remettre au professeur Laugel, neuropédiatre, un chèque de 2 600€, contribuant ainsi modestement à l'action de l'association des enfants malades : aménagement d'espaces pour les enfants, connexion internet, achat de téléviseur, de tablettes, de livres, espaces pour les parents...



L'amicale des sapeurs-pompiers de la Souffel et l'association des enfants malades vous remercient encore chaleureusement pour votre soutien.

Suite à une demande de la municipalité de Pfulgriesheim, l'amicale des sapeurs-pompiers de la Souffel a organisé dans le cadre des nouvelles activités périscolaires des écoles maternelles et primaires de Pfulgriesheim des visites du centre d'incendie et de secours les mercredis de 10h⁰⁰ à 12H⁰⁰.



Chaque mercredi matin nous avons accueilli les enfants des écoles, répartis par classe d'âge.

Ils ont pu alors découvrir le centre ainsi que toutes les activités liées à celui-ci. C'est avec un grand intérêt que chacun a participé.



Les plus petits ont, malgré leur appréhension, fièrement essayé nos tenues d'intervention, et sont montés à bord de nos véhicules les yeux pétillants de joie. Les grands étaient eux, curieux de savoir donner correctement une alerte et chacun a pu réaliser à travers nos récits, la nécessité d'équiper leur domicile de détecteurs de fumées.

Ce furent des moments d'échange forts, pour les enfants comme pour les pompiers

Peut-être des vocations naîtront-elles?



Le 13 mai 2016 et le 17 juin 2016, la section des sapeurs-pompiers de la Souffel a organisé des manœuvres dans l'école maternelle de Pfulgriesheim puis dans celle de Dingsheim/Griesheim

Le but de la manœuvre était très simple : un incendie s'est déclaré dans l'école. Il faut l'éteindre après avoir évacué les enseignants et tous les enfants non prévenus de l'exercice.



Arrivés sur les lieux, les sapeurs-pompiers sous les ordres de leur chef d'agrès (le responsable de l'intervention) ont établi au plus vite leur matériel et ainsi procédé à l'extinction de l'incendie fictif et à une reconnaissance approfondie des locaux afin de s'assurer que personne n'avait été oublié.

Après la manœuvre les enfants des écoles ont pu découvrir et manipuler le matériel utilisé par les Sapeurs-Pompiers et ont pu également leur poser différentes questions concernant les véhicules, le matériel et les différents types d'interventions.

Une matinée riche en émotions et en informations pour nos tout petits que nous remercions pour leur accueil. De nouvelles vocations sont-elles nées ? A suivre...



UNE RENCONTRE INSOLITE DANS UN JARDIN DE GRIESHEIM... RUE DE L'ANGLE.





CHASSE AUX OEUFS AU GROUPE SCOLAIRE JUSTIN THIRION





LES CRÉCELLES

Quelques courageux ont bravé la pluie et le froid pour annoncer l'heure du matin sachant qu'à leur retour un petit déjeuner les attendait (cacao chaud, petits pains au chocolat etc...).

Pour les tournées suivantes nos crécelleurs étaient plus nombreux. Vendredi saint le soir, une journaliste des DNA les attendait (voir article paru dans l'édition du 29 mars 2016).

Le lundi fut également une réussite, tout d'abord collecte d'œufs dans notre village puis omelette confectionnée par des parents et après-midi jeux et chocolat étaient au rendez-vous.

Mickaël et Lauriane remercient tous les Dingsheimois pour leur accueil lors de leurs passages (quêtes, œufs). Ils remercient également toutes les personnes qui ont mis la main à la pâte pour que ce week-end soit une réussite.



Un don a été remis en main propre à Léonie Weyl pour l'association «Franck, un rayon de soleil» et le rendez-vous est déjà fixé pour l'année prochaine.

Lauriane et Mickael

RÉSERVE COMMUNALE

Les derniers événements météorologiques nous incitent à mettre en place un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) sur le territoire de notre commune. Il s'agit de disposer d'une organisation de gestion de crise en cas de risque météorologique, naturelle et technologique survenant sur notre commune. A ce titre, le PCS, instauré par la loi de modernisation de la sécurité civile, constitue l'organisation opérationnelle communale pour faire face à tout type d'événement affectant la population. Un pilier constituant le PCS est composé des moyens humains. Il s'agit de la réserve communale composée de bénévoles sans critère particulier, ni condition d'âge ou d'aptitude physique. Il n'y a pas d'obligation de présence ou de tenir une permanence. Il suffit tout simplement de se déclarer volontaire auprès de la mairie avec les coordonnées ainsi qu'un numéro de téléphone mobile de préférence. Tous les types de compétences sont les bienvenues (bénévoles parlant plusieurs langues pouvant servir d'interprètes, personnes ayant le sens de l'organisation, cuisiniers, agriculteurs, entrepreneurs et bien sûr sur des bras pour aider...).

Alors si vous voulez faire partie de la chaîne d'entraide bénévole, venez rejoindre la réserve communale en vous signalant à la mairie de Dingheim, mail : mairie@dingsheim.fr ou tel : **03 88 56 21 32**.



LE GCO

Aujourd'hui, nous sommes nombreux à manifester «tous unis contre le GCO»



MAIS QU'EST-CE QUE LE GCO ?

Le Grand Contournement Ouest de Strasbourg (GCO), ou A355, ou COS, est un projet d'autoroute à péage de 2x2 voies et de 24 km de long, qui relierait Vendenheim au nord, à Duttlenheim au sud, en passant à toute proximité d'une vingtaine de communes de la périphérie de Strasbourg. Sa réalisation a été confiée à ARCOS, une filiale du groupe de BTP Vinci. Les études sur le terrain démarrent ces prochaines semaines, pour un démarrage des travaux en 2018...

Le GCO chez nous, ce serait une autoroute à moins de 900 mètres des premières habitations de Griesheim, et à peine plus de Dingsheim. Mais aussi des aires de services et de stockage de camions pour un total de 24 hectares, soit l'équivalent d'une quarantaine de terrains de foot. De quoi accueillir plusieurs centaines de camions !

Plus d'info sur gconmerci.org et www.developpement-durable.gouv.fr/Autoroute-de-contournement-ouest.html

Une carte du possible GCO : <https://goo.gl/sx4nR4>

POURQUOI 83% DES PARTICIPANTS À L'ENQUÊTE PUBLIQUE ONT DIT NON AU GCO ?

«Le désengorgement n'est ni l'enjeu ni l'objectif du GCO»

Ceci est la conclusion de la commission d'enquête publique ! Pourquoi imposer un projet à ce point inutile ?

Rappelons que le GCO ne permettrait pas de rejoindre Strasbourg depuis sa périphérie : Le "C" de GCO signifiant bien "Contournement" !!!

Le GCO est donc une mauvaise réponse à une bonne question.



Avec le GCO, c'est à coup sûr 3 bouchons supplémentaires !

Les partisans du projet déclarent que le trafic de l'autoroute A35/A4 serait dérivé "naturellement" vers le GCO, pourtant l'écrasante majorité des véhicules souhaite poursuivre vers le centre de Strasbourg.

Quid des nouveaux bouchons qui se formeraient aux niveaux des sorties "Strasbourg" au nord (Vendenheim), au sud (Duttlenheim), et à l'ouest au niveau du péage d'Ittenheim ?

Les études de 2013 concluent que les bretelles d'accès au GCO "provoqueront des difficultés d'écoulement à l'heure de pointe" sur l'échangeur avec la RN4, où le GCO déverserait 14 000 véhicules supplémentaires sur l'A351 de HautePierre déjà saturée aux heures de pointe.

UN PÉAGE DISSUASIF : PLUS CHER AUX HEURES DE POINTE !

Bien sûr le GCO serait à péage ! On devrait se féliciter que ce soit ses usagers qui y contribueraient. Mais le concessionnaire prévoyant un "doublement du tarif" aux heures de pointes (5,60 € TTC pour l'aller en voiture), on peut douter de la capacité du GCO à attirer des véhicules entre 7h et 9h ou 16h et 19h.

Ce tarif serait dissuasif notamment pour ceux qui ont à peine de quoi se payer leur essence !



UNE NOUVELLE AUTOROUTE POUR FAIRE BAISSER LA POLLUTION ?

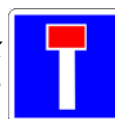


Avec 14 000 véhicules supplémentaires sur l'A351 de HautePierre, le GCO entraînerait une pollution supplémentaire de 10% au droit des quartiers de Cronembourg et de la Montagne Verte, avec en ligne de mire le cœur historique de Strasbourg.

Comment espérer faire baisser la pollution dans le Bas-Rhin alors que la majorité des véhicules se rendant à Strasbourg utiliseront toujours l'actuelle A35. Ceinturer une ville d'autoroutes n'a jamais résolu le problème de la pollution, allez voir en région parisienne...

Ou comme le dit le maire de Copenhague : "construisez des routes et vous récolterez des bouchons, construisez des pistes cyclables, et vous obtiendrez plus de cyclistes"...

LE GASPILLAGE D'UNE SURFACE ÉQUIVALENTE À 3,5 X LE COEUR HISTORIQUE DE STRASBOURG OU 3,5 X LA SUPERFICIE DE NOS DEUX VILLAGES...



La réalisation du GCO nécessiterait la destruction de milieux encore préservés, comme le parc du château de Kolbsheim ou la forêt de Brumath, mais aussi le bétonnage de vallons et bosquets du Kochersberg, de milieux humides de la Bruche, et a fortiori énormément de terres agricoles à proximité de Strasbourg.

C'est ainsi que le GCO accaparerait ad vitam æternam près de 350 hectares de campagne alsacienne !!!



LE GCO = SACCAGE DE NOTRE CADRE DE VIE !

Le GCO ce serait à coup sûr l'arrivée de nouvelles nuisances telles que le bruit de fond continu du transit, la pollution lumineuse des parkings, sans compter des risques de pollution aux hydrocarbures pour nos cours d'eau. Mais également des chemins ruraux coupés, ou encore des lieux de balades ruinés...

Finies les marches tranquilles le long de la Souffel, du Leisbach ou au bord de la Bruche à Ernolsheim !!!

Non aux aires de 18 et 6 ha au bout de nos jardins alors que des aires similaires existent déjà à Brumath !

Non à l'aspirateur à camions ! Non à plus de transit international en Alsace !



Le trafic PL sur les autoroutes alsaciennes est un trafic en grande partie liée à la différence de réglementation avec l'Allemagne, où l'Ecotaxe existe déjà depuis 2005.

Instaurer l'Ecotaxe serait une mesure rapide et efficace pour renvoyer des milliers de camions en Allemagne.

Rappelons que l'entretien des autoroutes alsaciennes est à la charge du contribuable, mais le péage du GCO serait destiné uniquement à rémunérer son concessionnaire.

UN PROJET "PRIVÉ" FINANCÉ PAR L'AIDE PUBLIQUE !!!

La Banque Européenne d'Investissement a validé la demande de Vinci d'obtenir un prêt public de 280 millions d'€ pour financer la construction du GCO, et ceci dans le cadre d'un plan "Pour des routes et des autoroutes durables" ! Le financement du GCO ne serait donc pas 100% privé...



Mais en revanche, les recettes et dividendes du GCO seraient bien 100% privées !

UN CONTRAT OPAQUE !



Combien coûterait finalement le GCO ? En 2003 on parlait de 280 M€, 10 ans plus tard 750 M€ ! Puis 475 M€ en 2015 dans sa version "revisitée". Et enfin 553 M€ en 2016. Comment expliquer ces variations ?

L'opacité du contrat de Partenariat Public Privé (PPP) signé entre l'Etat et le concessionnaire fin janvier 2016 ne facilite pas la recherche d'une explication.

Mais le coût de construction serait marginal comparé aux revenus espérés par le concessionnaire qui tablait sur un chiffre d'affaires de 35 M€ en 2021, 55 M€ en 2024, puis 100 M€ par an à partir de 2035...

D'ici à 2074, terme de la concession, ce serait donc près de 6,5 milliards d'euros ponctionnés à l'économie alsacienne !

QUE DEMANDONS-NOUS, COMMUNES DE DINGSHEIM ET GRIESHEIM ?



1. L'abandon de ce projet inutile et coûteux !
2. L'expérimentation de l'Ecotaxe dans le Grand Est : une solution immédiatement applicable aux milliers de camions européens en transit chez nous, et un traitement équivalent à celui imposé par nos voisins allemands, belges, etc.
3. Une réflexion sur des solutions d'accessibilité à Strasbourg tenant compte des enjeux du 21^e siècle : transports en commun, itinéraires cyclables en périphérie, parkings de covoiturage...

OÙ S'INFORMER ?



Sur le site du collectif gcononmerci.org, la page "gcononmerci" et le groupe "Anti GCO" sur Facebook.

Dans son livret "10 solutions pour faire sauter les bouchons", le collectif GCO Non Merci développe des propositions applicables rapidement.

Lien : <http://gcononmerci.org/tracts/10-propositions-pour-faire-sauter-les-bouchons-le-livret-pdf>

COMMENT PASSER À L'ACTION ?

- Signez la pétition "Tous unis contre le GCO" <https://goo.gl/oGZdYq> sur change.org ;
- Parlez de l'ineptie du GCO à votre entourage.
- Rejoignez le groupe citoyen d'opposants de la Souffel.
- Ecrivez aux décideurs et à la presse pour dénoncer le projet (ex : courrier au préfet, au courrier des lecteurs DNA, etc).
- Venez nombreux aux manifestations !
- Affichez votre opposition : une banderole "Tous unis contre le GCO" est disponible dans vos mairies au prix de 5 €.



L'ACTION CONTRE LE GCO DANS NOS COMMUNES CES DERNIERS MOIS

S'BREKELE SPÉCIAL GCO MARS

INAUGURATION CABANE STUTZHEIM LE 12/03/2016



RECOURS GRACIEUX DÉPOSÉ CONJOINTEMENT PAR LES COMMUNES DE DINGSHEIM, GRIESHEIM ET PFULGRIESHEIM CONTRE LES AIRES DE SERVICE ET DE STOCKAGE LE 29/03/2016

Suite aux premières informations distillées par le concessionnaire Vinci, les conseils municipaux découvrent le projet d'implantation, sur les bords des deux communes de Griesheim-sur-Souffel et Pfulgriesheim, d'une station de stockage de véhicules ainsi que d'une aire de services.

Ce projet, qui se situe dans l'emprise foncière du GCO, va s'implanter sur 18 ha et devoir accueillir en plus des bassins de rétention d'eau qui s'écouleront ensuite dans la rivière la Souffel.

Cet aménagement qui résulte du cahier des charges imposé par l'Etat dans le contrat de concession ne correspond pas au projet initial tel qu'il a été décrit dans le cadre de l'enquête publique.

La découverte de cette situation par M. le Maire de Griesheim durant une réunion de prise de contact avec Vinci le 19 février 2016 a profondément choqué les élus des conseils municipaux qui ont fait part de leurs inquiétudes et interrogations sur les conséquences de ce changement de schéma, dont les habitants des communes concernées n'ont pas été en mesure d'apprécier la portée et d'intervenir à bon droit dans le cadre de l'enquête publique d'origine.

Dans ces conditions, les conseils municipaux des trois villages ont décidé :

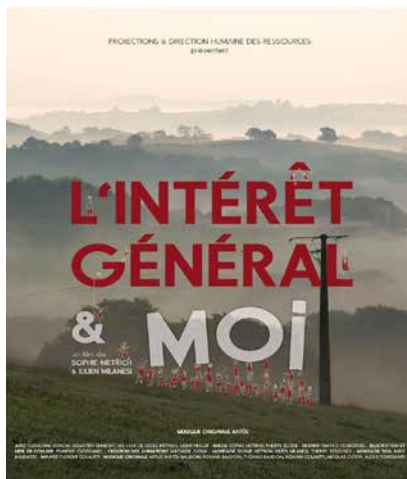
- de se concerter sur ces aspects;
- d'entreprendre en concertation une démarche gracieuse sous la forme d'un recours pour abus de pouvoir auprès de l'Etat représenté par le Préfet pour, d'une part soulever cette situation nouvelle qui est imposée aux trois collectivités et d'autre part relever la contradiction entre le cahier des charges annexé au contrat de concession et le rapport sur l'enquête publique ;
- à défaut, d'entreprendre, par la voie d'une procédure à introduire devant le tribunal administratif compétent, un recours contentieux à l'effet de remédier dans l'intérêt des populations concernées à cette situation qu'elles ignorent et sur laquelle elles n'ont pas été en mesure d'agir ;
- d'organiser en parallèle toute démarche collective d'information ou autre pour sensibiliser la population de ce qui constitue un abus de pouvoir aux yeux des élus ;
- de notifier cette délibération au Préfet.

Un recours gracieux a donc été déposé le 29 mars par chaque commune. Sans réponse de la Préfecture, ce recours gracieux a été suivi début juin par un recours contentieux devant le tribunal administratif

MARCHE ENTRE VENDENHEIM ET PFETTISHEIM LE 24/04/2016



PROJECTION DU FILM "L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET MOI" LE 3/05/2016



STAND ANTI-GCO AU MESSI DE L'ASDG LE 8/05/2016



RÉUNION PUBLIQUE, EN PRÉSENCE DE VINCI, LE 12/05/2016



ATELIER DE CONFECTION DE PANNEAUX PAR DES ENFANTS LORS DE LA JOURNÉE CITOYENNE DE GRIESHEIM LE 21/05/2016



RÉDACTION D'UN CONTE "PRINCESSE ALSACE CONTRE VINCI-KATOR"

Il était une fois...

Dans un pays fort lointain, appelé KOCHERSBERG, une princesse hamster nommée AI et de son noble nom SACE. Elle vivait heureuse dans ce qui ressemblait à un jardin d'Eden.

MAIS un jour, VINCI-KATOR, le méchant dragon du temple du béton infernal, enferma la princesse AI-SACE dans le château que le roi ETAT 1^{er} venait de lui concéder.

Allions nous voir disparaître le jardin d'Eden ???

HEUREUSEMENT, la princesse demanda à son fidèle conseiller Télépathix d'envoyer un message à son prince charmant pour l'aider à sauver son territoire en GRAND DANGER !

Le PRINCE AMS-TERIX arriva et Vinci-Kator lui posa la première épreuve : une rivière de ciment !

Ce fut facile : Ams-Terix creusa un souterrain et fut rapidement de l'autre côté. Il se trouva face à un mur de béton. Il siffla alors sa fidèle cigogne qui arriva et l'aida à franchir ce mur. Le voilà face à Vinci-Kator et son rapace favori PIC-LES-SOUS.

Le prince triomphera-t-il de Vinci-Kator et sauvera-t-il la princesse et le jardin d'Eden ? ou sera-t-il condamné à vivre sous la dictature de Vinci-Kator ?????

AVOUS de DECIDER ...

Texte rédigé par des enfants participants à la Journée citoyenne du 21 mai 2016, Griesheim-sur-Souffel

ORDONNANCE DU DOCTEUR RIES

Docteur Roland Ries, maire de Strasbourg et spécialiste en santé publique

Monsieur/madame, habitant (e) de l'Eurométropole,

1. Prenez le médicament générique GCO 2X/jour, substituable en A355, mais non remboursable.
2. En cas d'effets secondaires indésirables :
 - A.) Etat de constipation sur la RN4 et l'autoroute de HautePierre, consultez votre gastro-entérologue.
 - B.) Etat de stress sur la RN4 et l'autoroute de HautePierre, consultez votre neurologue.
 - C.) Troubles respiratoires (dont asthme) pour ceux qui habitent le long de la RN4, consultez votre pneumologue.
 - D.) Etat mélancolique ou dépressif (généré par la cicatrice paysagère résultante du médicament), consultez votre psychiatre.
3. Conseils : pour ceux ou celles, à qui les confrères précédents auraient conseillé une promenade le long du canal de la Bruche ou dans le Kochersberg, munissez-vous de vos équipements de protection individuelle : bouchons anti-bruit, masques respiratoires....

Docteur Ries

LE COUP DE GUEULE D'UN CITOYEN

L'ADEVIE est là pour un coup de gueule,

Voyez où nous sommes, ici, sur le tracé.

Vers le nord, au-delà de Vendenheim, il y a le Palatinat, la Rhénanie au N.E. le Bénélux au N.O.

Vers le sud, les 2/3 de la France, l'Espagne et le Portugal

Dans cette zone de trafic routier s'étend l'Alsace, qui offre ses routes aux camions sans aucune redevance, ni pour la pollution, ni pour les infrastructures.

Entre Karlsruhe et Bâle, un camion 5 essieux paye plus de 22€ tous les 100 km en Allemagne et aucune redevance en France !

Il passera par la France, comme des milliers d'autres.

Le trafic PL sur nos routes est largement un trafic importé par la différence de réglementation en Europe.

Le projet GCO facilitera ce trafic de transit en évitant aux camions les ralentissements de Strasbourg.

On continuera donc d'attirer les camions et de payer l'entretien des routes.

Alors, que voulons-nous ?

Continuer de payer et subir une pollution sans contrepartie ? Laisser détruire les richesses locales pour laisser installer un système de péage sur 24 km qui ponctionnera des centaines de millions durant une concession de 54 ans au profit de VINCI ?

Ou bien

Revenir à la réalité économique, pollueur-payeur et client-payeur pour retrouver un équilibre et cesser d'être une zone qui attire les camions de trafic de transit pour leur permettre d'économiser des charges?

Exigeons la mise en place d'une écotaxe, faisons ensuite le bilan avant d'envisager le GCO.

C'est une mesure plus rapide pour réduire la pollution. Elle est compatible avec les économies publiques et privées. L'économie allemande se porte bien avec l'écotaxe. Idem pour la Suisse et l'Autriche.

Enfin, nous pourrions garder les richesses menacées, entre autres :

- La zone humide de la Bruche à Ernolsheim
- Les pentes vertes et les terrasses de Kolbsheim
- Les cultures sur les collines de Breuschwickersheim
- Les terres de loess du Kochersberg
- Les restes de nature autour du Michelberg et la forêt du Grittwald.

Nous avons besoin de ces richesses pour les générations futures qui devront affronter la crise climatique.

Quelle solution voulons-nous ?

Pour l'ADEVIE, la réponse est claire :

L'écotaxe pour l'intérêt collectif plutôt que le GCO pour l'intérêt de VINCI.

Une fois le GCO construit, la priorité sera donnée à son amortissement, l'écotaxe ne sera plus alors plus possible. Il n'y a pas de temps à perdre pour préparer l'avenir durable.

INAUGURATION DE LA 7^{ME} CABANE ANTI-GCO LE 28/05/2016



RECOURS CONTENTIEUX AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Vie associative

EXPÉRANDO EN FORÊT-NOIRE À TODTMOOS

DU SAMEDI 14 MAI AU MARDI 17 MAI 2016.

Ce samedi 14 mai 2016, nous nous sommes retrouvés 14 randonneurs à Todtmoos dans le sud de la Forêt-Noire pour un séjour de 4 jours. Nous débutons la randonnée avec quelques gouttes, mais bientôt une pluie diluvienne nous oblige à nous replier dans notre hôtel Löwen qui dispose heureusement d'une piscine et d'un sauna dont certains profiteront pour terminer l'après-midi, alors que d'autres visiteront l'impressionnante église abbatiale de St-Blasien sans oublier les pâtisseries tellement tentantes. Le lendemain, le défilé de la Wutach enchante le groupe avec sa végétation luxuriante et ses imposantes parois rocheuses. La randonnée du lundi allie forêts, chaumes et chutes d'eau : celles de Todtnau, les plus hautes d'Allemagne (97 m). Mardi matin, nous profitons du beau temps pour remonter la Wehra qui serpente dans une gorge au décor sauvage et romantique. Après un dernier repas pris ensemble dans une pizzeria, nous sommes quittés pour le chemin du retour ravis d'avoir passé 4 jours à découvrir des trésors naturels inédits.

Le comité



PROGRAMME 2016

Jour	Date	Descriptif Rando	Dist. KM	Déniv. M.	Temps estimé	Départ	Lieu	Chef de course	Téléphone	Frais covoiturage
DIMANCHE	03-juil.	col de la Schlucht, sentier des roches, le Gaschney, le Hohneck,	17	600	5h	9h00	CC de Griesheim	Hubert	06.37.57.89.40	10 €
DIMANCHE	10-juil.	Rando cool - Allemagne près de Lahr Schutterthal	14	sans	4h	9h00	CC de Griesheim	Hélène	06.60.49.94.15	8 €
JEUDI	14-juil.	Gaschney-Frankenthal-Falimont-Kastelberg wasen-Fischboedle-Schiesrothried-retour	16	600	6h	8h30	CC de Griesheim	Pierre	06.09.11.57.65	10 €
DIMANCHE	24-juil.	Rando cool - Château Windstein-Wineckerthal-Ch. Schoeneck	17	450	5h	9h00	CC de Griesheim	Gérard	06.37.18.73.43	6 €
VENDREDI	12-aout	Riquewih-Rocher des Corbeaux-Chlle St.Alexis-Ruine du Reichenstein-Riquewih	17	500	5h00	9h00	CC de Griesheim	Germain	03.69.22.37.89 06.49.56.23.07	7 €
DIMANCHE	21-aout	Wangenbourg	18	500	5h30	9h00	CC de Griesheim	Nadine / Lucien	06.62.81.85.72	4 €
DIMANCHE	28-aout	Rando cool - Allemagne Oberpreththal	14	450	4h45	9h00	CC de Griesheim	Hélène	06.60.49.94.15	8 €
DIMANCHE	11 Sept.	Allemagne-Taubergiessen- Kappel-grafenhausen	17	0	5h	9h00	CC de Griesheim	Hubert	06.37.57.89.40	6 €
SAMEDI DIMANCHE	17/18-sept.2015	Week end Ferme Auberge					CC de Griesheim	Germain	03.69.22.37.89 06.49.56.23.07	- €
VENDREDI	23-sept	Rando cool - Tour du Wintersberg-col de la Liese-col du Pottassckopf-MF Heidenkopf	17	450	5h	9h00	CC de Griesheim	Gérard	06.37.18.73.43	5 €
DIMANCHE	02-oct.	Rodern - Thannenkirch - Schluesselstein- chat. Reichenberg - Rodern	17	650	5h	9h00	CC de Griesheim	Germain	03.69.22.37.89 06.49.56.23.07	7 €
DIMANCHE	16-oct.	Niederbronn-col du Potaschplatz-col liese-camp celtique	17,5	600	5h	9h00	CC de Griesheim	MB Maniez / M Dolle	03.88.56.02.95 06.83.33.56.86	5 €
VENDREDI	21-oct.	Obernai - sentier de l'Ehn - Sainte Odile	19	560	5h	8h30	CC de Griesheim	Gérard G	06.84.22.68.69	4 €
DIMANCHE	30-oct.	Rando cool - Ruenstein-Rotteschliff-Hubscherplatz-Schone Aussicht	17	470	4h40	9h00	CC de Griesheim	Gérard	06.37.18.73.43	5 €
SAMEDI	05-nov.	Assemblée Générale				18h30	CC de Griesheim	Gérard	06.37.18.73.43	
VENDREDI	11-nov.	Rando cool - Forêt d'Illkirch	15	0	4h	9h00	CC de Griesheim	Hélène	06.60.49.94.15	2 €
DIMANCHE	20-nov.	Westhoffen-Wasselonne-Cosswiller-Geisweg	18	500	6h	9h00	CC de Griesheim	Jean luc	03.88.20.53.64 06.01.73.80.52	2 €
DIMANCHE	04-déc.	Rando cool - Sentier de l'III d'Illkirch	16	0	4h30	10h00	Tram A Lixenbuhl	Georgelyne	06.81.85.68.88	- €

CLUB DES ARTS MARTIAUX

Judo - Aikido - Jujitsu - Jjb - Taïso - Yoga
Dingsheim - Griesheim - Mittelhausbergen - Pfulgriesheim

REMISE DES CEINTURES

Le club des arts martiaux clôture cette saison sportive par la remise des ceintures.

Après de très belles prestations, nos jeunes judokas ont bien mérité une trêve estivale.



RÉSULTATS

Les judokas obtiennent de brillants résultats lors des manifestations sportives.

A noter la 3^{ème} place de Floriane F. au championnat du Bas-Rhin dans la catégorie «benjamin».

TAÏSO SUMMER

Envie de faire du sport cet été ?

C'est le moment de venir tester nos cours de remise en forme

- Lundi : 20h⁰⁰ à 21h⁰⁰ à Mittelhausbergen
- Mercredi : 19h⁰⁰ à 20h⁰⁰ au dojo

HORAIRES SAISON 2016 - 2017

Nous reprendrons les cours à partir du :

- Lundi 5 septembre 2016

Les inscriptions auront lieu le samedi 10 septembre lors du forum des associations au centre culturel la Souffel

CLUB DES ARTS MARTIAUX

STAGE SPORTIF
A DOMINANTE ARTS MARTIAUX

Dingsheim Griesheim
Rue de la souffel

Horaires : 08h30 - 18h00

Tarifs :
65€ - semaine
55€ - 4 jours
40€ - 3 jours
15€ - journée

Horaires : 08h30 - 18h00
Ouvert aux enfants de 05 à 12 ans

Fabien CHARTOIRE
06 26 05 57 12
www.artsmartiaux67.com

STAGES MULTISPORTS

Le club des arts martiaux organise des stages multisports durant les vacances scolaires.

Vous trouverez toutes les informations (ainsi que les horaires, les photos et les vidéos de nos activités) sur notre site internet : www.artsmartiaux67.com

Vous pouvez également nous contacter au 06.26.05.57.12



Vie associative

AS DINGSHEIM - GRIESHEIM

ASSOCIATION SPORTIVE DINGSHEIM-GRIESHEIM 1920

La fin de saison approche et la nouvelle frappe déjà à la porte... et oui, fin août 2016 pour un 1^{er} tour de coupe de France.

Niveau sportif tout comme les autres années, l'ASDG avait les moyens de faire mieux, mais toutes les équipes se sont bien battues et terminent à d'honorables places dans les différents championnats. Il faut dire qu'il y avait pour le «cycle aller» 2 champions d'automne... Les U13 drivés par Piotr et Lino et les U18 par Chris et Patrice.

LES U18A CHAMPION DE GROUPE...

Bravo aux poulains de Christophe Heim et Patrice Weber qui ont mené cette équipe de main ferme.



Bravo aux joueurs qui n'ont jamais abdicué, cette équipe s'est même qualifiée à 4 reprises en coupe Gambardela, synonyme de la coupe de France des seniors. Malheureusement L'ASDG s'est inclinée au 5^{ème} tour devant une équipe jouant 3 divisions supérieures.

L'ASDG remercie tous les dirigeants, le référant arbitre Bernard Schotter, tous nos supporters, nos bénévoles qui



ont œuvré de loin ou de près pendant toute cette saison, merci à nos arbitres Philippe Schnell et Julien Demarche.

Pendant la trêve l'ASDG avait organisé son traditionnel tournoi en salle le 15 janvier pour les vétérans, le 22 janvier pour les super vétérans, le samedi après-midi pour les pitchounes – U11 et U13 et le soir pour le foot loisir. Pendant ces soirées steak/frites – moules et frites et autres mets étaient servis par l'équipe les indomptables cuistots : Bubu – Alain et Jack. Bien sûr nous n'oublions pas les autres personnes ayant œuvré pendant ces jours.

Le repas pot au feu du dimanche 17 janvier a connu un franc succès, un grand merci à vous tous qui avez contribué à cette superbe journée.



Le dernier dimanche soit le 24 janvier, il y avait grande foule au vide-grenier en salle ou dès 7h⁰⁰ les premiers chineurs étaient au rendez-vous ne laissant guère le temps aux exposants de s'installer.

COUP DE POUCE AUX «IRIS»

L'ASDG n'œuvre pas seulement sportivement ou extra-sportivement, mais s'investit aussi pour d'autres objectifs. A l'origine se trouve Julien Fuentes joueur de l'équipe fanion et éducateur à l'institut d'éducation motrice «les Iris». Une rencontre opposant les dirigeants de l'ASDG et des «Iris» eut lieu après la rencontre des seniors I.



Tout le monde court, tape dans la balle, se défoule. Le score n'a aucune importance et la rencontre se termine par une amicale séance de tirs au but. Pendant ce temps le président Schmitt Gérard a fait chauffer le four à tarte flambée. Le bénéfice de cette soirée a été remis aux «Iris» pour leur projet de séjour, du 9 au 13 mai à Barcelone.

MARCHÉ AUX PUCES

20 ou 25^{ème} année, nous ne comptons plus, mais le marché aux puces du 8 mai est ancré à Dingsheim-Griesheim. Des appels nous parviennent même d'Outre Rhin... Merci à dame météo...

150 exposants avaient dressé leurs étals. Il y en avait pour tous les goûts, les visiteurs d'un jour à la recherche de la bonne affaire fouinaient sans tarder.

Les villageois, moins pressés profitaient de l'occasion pour faire un brin de causerie. Sous le soleil, trois stands offraient la possibilité de ne pas succomber à la fringale. Bubu le cuistot, Patricia et l'équipe des jeunes s'y affairaient sans relâche, tandis que Fifi et Jean Philippe géraient la logistique. Merci à vous tous qui de près ou de loin ont œuvré pour cette belle journée.



Prochaine manifestation le **13 novembre 2016** avec la bourse aux jouets et puériculture. Des tracts seront distribués mi-octobre 2016 dans vos boîtes aux lettres... **Attention places limités.**

Pour l'ASDG
Patrice Boehler

TC3V

Bien qu'éloigné du Centre Culturel, le TC3V a cœur de participer à la vie de vos communes.

Pour rappel :

- 2 courts couverts et 3 courts extérieurs dont un «french court».
- En mai 2 filets extérieurs, et un jeu de poteaux ont été renouvelés.
- L'école de tennis qui accueille les jeunes le mercredi après-midi animée par Samantha Schoeffel.
- Un entraînement adulte de 19h à 20h30.
- Animation des N.A.P. par 2 bénévoles, que je remercie, d'ores et déjà engagés pour l'année scolaire 2016-2017.

Je profite de ces lignes pour remercier les maires des 3 villages, le Président du SIVOM, leurs collaborateurs, pour leur écoute et leur soutien.

La saison s'achève avec les grandes vacances, et le comité travaille déjà à la rentrée prochaine. Nous sommes ouverts à toutes les propositions.

L'année 2015-2016 a vécu un démarrage difficile lié au départ de Marine Kastner. Le comité présente ses excuses aux parents et enfants pour le retard qui sera pris en compte fin juin.

Cet incident nous a fait perdre quelques enfants, mais nous avons accueilli quelques nouveaux membres à qui nous souhaitons la bienvenue et de beaux matchs.

Le club se réjouit aussi d'avoir une équipe masculine inscrite au championnat départemental en division 3. Déjà 2 victoires...et 2 défaites ! L'objectif du printemps 2017 : la division 2.

Le TC3V voudrait développer le tennis féminin, et si possible présenter une équipe. J'appelle donc toutes les femmes intéressées à venir s'inscrire. Conditions financières pour la première année et possibilité pour des joueuses licenciées dans un autre club de s'inscrire.

Vie associative

CLUB DE TENNIS DE TABLE



La 2^{ème} phase (janv-mai) fut une vraie réussite pour toutes les équipes engagées.

La palme revient à l'équipe 1. Elle est composée de T. Graeff, R. Wernert, D.Hoeffel et D.Reinbolt.

Elle termine à la 1^{ère} place de son groupe et accède en D2, le 3 juin elle participe à la demi-finale pour le titre de champion du Bas-Rhin.

L'équipe 2 obtient une belle troisième place. Le capitaine A. Buonasorte a su motiver toute son équipe dont X. Egler, E. Schweitzer, M. Gilibert.

L'équipe 3 coachée par P.Lleichtweiss a aussi rempli son contrat en terminant à une honorable 6^{ème} place. Le reste de l'équipe fut composée de G. Derigny, M. Gester, M. David et de Valentine.

La quatre, emmenée par B .Risch, a arraché lors de la dernière journée une victoire méritée. L'équipe est constituée d'A. Beyer Paturel, S. Muller, R. Bailly, C. Huber.

Merci à Thierry et Alvézio pour leurs entrainements intensifs, qui ont permis la progression de chacun.

Le club s'est enrichi de la venue de jeunes joueurs dont Pierre, Lanaël, Matéo, Nathan et Milan qui forment cette petite troupe, la relève est assurée.

Le club compte actuellement 26 licenciés, dont 2 féminines et 5 jeunes.

Le 17 juin a eu lieu l'AG du club qui clôture une saison bien remplie en émotion.

Le club remercie le Sivom et le SCSL pour leur soutien et les nouvelles tenues.



«Le club s'est enrichi de la venue de jeunes joueurs....»



ÇA SWING AU CLUB DE TENNIS DE TABLE

Pour la deuxième année consécutive, un thé dansant a été organisé conjointement par le Dance Swing club de Niederhausbergen et le Tennis de table de Dingsheim-Griesheim.

Près de 240 danseurs ont apprécié les airs entraînants de l'orchestre Frank et les Canotiers tout en profitant du large choix de pâtisseries «fait maison» par les deux sections.

L'après-midi s'est prolongé jusqu'à 20h dans une belle ambiance.

Le prochain thé dansant aura lieu le **3 avril 2017**



«Les danseurs ont apprécié les airs entraînants de l'orchestre Frank et les Canotiers....»



Vie associative

BASKET CLUB GRIESHEIM DINGSHEIM

Alors que la saison 2015-2016 se termine, un petit retour sur quelques faits marquants de l'année écoulée, avant de refermer ce chapitre de la vie du club et de se projeter sur la saison suivante qu'il nous faut d'ores et déjà préparer.

Le BCGD a engagé 9 équipes en championnat qui ont connu des fortunes diverses. Le bilan sportif reste cependant satisfaisant. La palme revient aux benjamines coachées par Isabelle Pedraglio. Elles ont gagné la 1^{ère} phase du championnat en terminant invaincues avec 6 victoires, et ont fini championnes en 2^{ème} phase en remportant 11 rencontres sur 12, tout en montant d'un niveau. Bravo à elles.



Dans le domaine extra sportif, le repas du club en fin d'année 2015 et la soirée disco du mois d'avril ont été les points d'orgue de la saison et un succès pour le club.

Pour finir, merci à tous ceux qui œuvrent bénévolement pour le club et sans qui rien ne serait possible.

Bonnes vacances à tous.



Les cadettes et poussins 2 ont également réussi une belle 2^{ème} phase en terminant 3^{ème} de leur championnat respectif.

Une coopération avec le club de Mundolsheim a permis de maintenir une équipe de benjamins et minimes masculins.



SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE



Vente de sapins

Comme chaque année, pendant les trois premiers samedis de décembre nous avons organisé une vente de sapins de Noël devant l'école primaire. Nous aimerions remercier les habitants des deux villages qui viennent toujours plus nombreux pour nous soutenir. Les fonds récoltés serviront à financer les différents camps de cet été.

Week-end de groupe

Au cours du mois de décembre, tous les scouts de La Souffel se sont retrouvés dans un chalet du Hohwald pour leur traditionnel week-end de groupe. Ce dernier s'est déroulé autour de grands jeux afin d'aider Mulan et son équipe à retrouver les voleurs et s'est terminé avec une messe orchestrée par le Père Emmanuel.

Journée bois

Au cours du mois de janvier, l'amicale des sapeurs-pompiers de Dingsheim et les scouts de la Souffel se sont unis afin de créer un stock commun de bois pour leurs soirées tartes flambées. Les pompiers ont abattu les arbres et nous avons ensuite pris le relais afin de ranger la vingtaine de stères qui avait été coupée.

Tournoi de Tri'Heiss'Game

Tous les pionniers et caravelles du Bas-Rhin (14-17 ans) se sont retrouvés un dimanche du mois de mai au Heissenstein (Nothalten) pour un grand tournoi sur le thème des Highland Games.



Les jeunes de la Souffel n'ont pas gagné le premier prix mais nous tenons tout de même à les féliciter pour leur motivation et leur implication.



Atelier de poterie des louveteaux-jeannettes

Au mois de janvier les louveteaux et les jeannettes (8-11 ans) ont eu la chance de participer à un atelier de poterie organisé par les adhérents du club de poterie de Dingsheim/Griesheim.

Les œuvres des enfants sont temporairement exposées dans leur local avant de pouvoir les ramener à la maison pour décorer leur chambre.

Si vous souhaitez vous inscrire ou vous renseigner pour devenir jeune chef, ou simplement participer à notre vie de groupe, vous pouvez écrire à l'adresse suivante : scoutsetguides.lasouffel@gmail.com ou téléphoner au 07.86.98.64.77.



Vie associative

BIBLIOTHÈQUE

Escapade au Japon : une autre lecture à la bibliothèque.

Initiation à l'origami pendant les vacances d'hiver 2016, à destination de ceux qui ont plus de 6ans et l'envie de créer des objets à partir d'une feuille de papier carrée et d'un plan.

Pour clore l'activité, le conte de la grue a emmené le public à Hokkaido, l'île la plus au nord du Japon.

Les ateliers furent d'agréables moments intergénérationnels, réunissant usagers du réseau Kolibris et bénévoles de la bibliothèque.

Amateurs, guettez notre programme pour une nouvelle aventure.



LUDOTHÈQUE



Carnaval printanier à Dingsheim-Griesheim !

Le samedi 12 mars avait lieu le carnaval organisé par les bénévoles de la ludothèque.

Cet après-midi, préparé pour les enfants, commence traditionnellement par une cavalcade. Sous un soleil agréable, le cortège s'étirait dans les rues de Griesheim. En tête, on criait, sifflait, chantait ! A l'arrière du cortège, le rythme était plus décontracté, plus détendu.



Au centre culturel, Mr Magic attendait petits et grands pour un spectacle de magie et ventriloquie. Puis ce fut le concours de déguisements. Manon, Baptiste, Zoé, Emile, Lilly, Raphael et Marie-Hélène ont remporté le concours,



chacun dans leur catégorie mais comme chaque année, le choix fut bien difficile pour les membres de notre jury.

Puis ce fut l'heure du goûter suivi d'un joyeux moment de détente au milieu de nombreux ballons multicolores. Pendant ce temps, les parents ont pu s'offrir une pause autour de café et gâteaux préparés par les bénévoles de la ludo.



Cette année, l'équipe de la ludothèque était secondée par Amandine, Anna, Louise, Chloé, Lilou et Laura. Ces 6 jeunes filles avaient envie de participer au carnaval, mais autrement, en contribuant à l'animation de cette journée. Déguisées en petits cuistots, elles ont . . . assuré tout au long de l'après-midi !

A l'accueil, en prenant les inscriptions, au concours de déguisements, au cours de la cavalcade en sécurisant le passage du cortège, au goûter en servant boissons et beignets aux enfants etc. etc.



Merci à elles pour leur gentillesse et leur grande efficacité.

Les bénévoles de la ludothèque préparent déjà la rentrée 2016-2017 et sont prêts à renouveler l'expérience, avec elles ou avec d'autres adolescents, pour le carnaval ou en d'autres circonstances.

Bel été à tous !

Vie associative

CLUB DES AÎNÉS



Le club des Aînés de Dingsheim a tenu son assemblée générale annuelle le mercredi 24 février 2016.

Le nouveau conseil d'administration a immédiatement désigné les membres du bureau :

Jean-Marie Hausswirth Président, Eugène Schrantzer Vice-président, Françoise Tardivaud Secrétaire, Pierre Tardivaud Secrétaire adjoint, Germaine Wolff Trésorière, Hélène Hamm Trésorière adjointe, André Burger Vice-président honoraire, Marcel Wolff et René Adam Logistique, Joseph et Alice Lingelser Assesseur.

L'AG s'est déroulée en la présence de Gaston Burger maire de Dingsheim, Andrée Briffoteau adjointe, ainsi que des représentants du département, Bernard Dumont Président, Marcel Burel et Monique Subtil.

D'autre part, tout en maintenant les occupations actuelles en vigueur au club, il a été décidé d'introduire de nouvelles activités susceptibles d'entraîner l'adhésion de nouveaux membres et de redynamiser le club.

Ainsi, ont déjà commencé des cours d'informatique pour débutants adaptés à leurs besoins ; ils sont en principe dispensés le jeudi à partir de 15h⁰⁰ au bar du centre culturel ; Eugène Schrantzer assure cette formation.

De son côté Hélène Hamm est prête à animer divers jeux de société au cours des réunions du club tous les 15 jours, pour celles et ceux qui sont intéressés ; une expérience concluante a déjà été tentée récemment, ainsi que des activités ludiques tel que le quiz.

Enfin, des séances de gymnastique douce, ainsi que des marches de courte durée, sans difficultés et périodiques peuvent être proposées aux amateurs.

Arsène Fritsch nous propose d'organiser les séances de marche. Nous allons aussi chanter, sous la direction d'une responsable de chorale.

Si vous voulez en savoir plus ou même participer aux animations de notre club, faites vous connaître au 06.71.94.82.44, ou adressez vous aux membres du comité les jours de réunion.

Toute autre initiative récréative, jugée réalisable par le club serait la bienvenue.

Le Comité



EXPOSITION CÉRAMIQUE/PHOTO 2016



Voilà maintenant quelques années que le club photo «67 ISO» et le club céramique «Rêves de Terre» s'associent pour présenter leurs œuvres.

Cette année, nous avons travaillé particulièrement la disposition de la salle pour assurer une vision globale, sans obstacle au regard, avec des îlots dédiés aux différents thèmes. L'objectif était de varier au mieux la circulation, les présentations mais aussi d'optimiser les surfaces disponibles.

Plusieurs îlots, comme celui des geishas ont été le reflet de la collaboration fusionnelle de nos deux sections. Le groupe «Rêves de Terre» a exposé des céramiques sur des thèmes comme les multitudes, les bateaux, le modelage de têtes, les boîtes, les pingouins, le raku, la technique de décor aux engobes etc.

Le club photo quant à lui s'est surtout tourné vers des productions individuelles regroupées dans des séries, et des diaporamas, l'exposition étant la vitrine des savoir-faire de tous les membres, qu'ils soient débutants ou confirmés.

Vie associative

Notre espace vente, approvisionné par les deux sections, nous a permis de soutenir l'association «Frank, un rayon de soleil» avec un chèque de 1 625 €.

A toutes les personnes qui n'ont pu se rendre à cette manifestation, nous vous invitons à regarder les diaporamas de présentation qui vous permettront de vous faire une idée de l'évènement et peut-être vous inciter à venir en 2017 !

<https://s.joomeo.com/571b3a428b701>

Les clubs «Rêves de Terre» et 67 ISO



Vie associative

14^{ÈME} MARCHÉ POPULAIRE INTERNATIONALE
À GRIESHEIM SUR SOUFFEL, DIMANCHE 3 JUILLET 2016, ORGANISÉE PAR LA MOCF.



UNE ROSE, UN ESPOIR

Ce samedi 23 avril 2016, a été un jour magnifique pour l'association «Une Rose, un Espoir» même si la pluie a pris le dessus sur le soleil.

Les bénévoles motards ont proposé une rose en échange d'un don au profit de la Ligue contre le Cancer.

Cette mobilisation a permis de récolter la somme de 1 822.18 euros à Dingsheim.



L'intégralité des fonds collectés est destinée aux personnes atteintes de la maladie et résidant dans le Kochersberg.

Encore un fois, cette belle réussite prouve bien que les habitants de notre commune savent se mobiliser pour la bonne cause.



Vie associative



Vallon-Fête des voisins.

26 Juin 2016.

ÉCOLE MATERNELLE LA PASSERELLE

LE VOYAGE DE L'EAU DOMESTIQUE

Suite à la lecture de «Perlette goutte d'eau» et notre chasse aux points d'eau dans et à l'extérieur de l'école, j'ai posé cette question aux enfants. *D'où vient l'eau que je bois ?*

J'ai collecté les réponses des enfants puis nous avons cherché dans des documentaires.

D'où vient l'eau que je bois ?

Les enfants choisissent chacun un des éléments du circuit de l'eau potable.

Ils se placent ensuite dans l'ordre du circuit en nommant l'élément et en expliquant sa fonction.



PETITE STATION D'ÉPURATION.....

Nous avons filtré de l'eau « sale », terre + huile + petits cailloux





UN AUTRE REGARD SUR LA SOUFFEL

Exposition au Trèfle à Truchtersheim

Nos 3 classes se sont mobilisées dans le cadre du dispositif «classes d'eau» aidé par l'agence de l'eau Rhin-Meuse.

Une exposition au Trèfle a présenté leurs travaux, leurs recherches, leurs idées. Les activités menées ont été diverses : découverte des milieux aquatiques locaux, fabrication d'objets flottants, présentation de films, compréhension du cours d'eau....



SORTIE AU BORD DE LA SOUFFEL

- On s'est promené dans les champs.
- Nous avons planté un arbre, un érable, près du petit pont sur la Souffel.
- On a accroché une affiche à l'arbre pour dire que c'est nous qui l'avons planté.
- On a tous écrit notre prénom sur l'affiche.
- On a enterré les racines de l'érable et on l'a arrosé.
- Après, on a pris de l'eau dans la Souffel avec des seaux et on a pêché des trésors avec des épuisettes.
- On a «cueilli» des trésors, du trèfle, des ronces, du chiendent, des boutons d'or, on a aussi ramené des racines et une branche de frêne. On a même ramené un escargot.



- On a mis l'eau de la Souffel dans un aquarium pour l'observer.
- On a trouvé des insectes, une minuscule crevette, de tous petits escargots de rivière, des petits vers blancs, un petit ver rouge.
- On les a mis dans des boîtes-loupe pour bien les observer.

(Texte dicté par les élèves au retour de la sortie)

Merci à Sébastien pour sa précieuse aide

MUSÉE D'ART MODERNE

Mercredi 16 mars, nous sommes allés au musée d'art moderne. Martine nous a accueillis. Elle nous a montré «le Penseur» de Rodin. Il a fait sa sculpture avec du grillage et du plâtre.



Ensuite nous avons vu des tableaux où il y avait de l'eau : «Antibes le soir» de P. Signac, «Les coteaux de la Celle, vue de Saint-Mammès» d'A. Sisley et «Vers le bleu» de W.Kandisky.

Sur le tableau «Antibes le soir», il y a presque toutes les couleurs sauf le noir et le brun, parce que ce peintre pensait que ce n'était pas une couleur, il n'utilisait jamais le noir. Il peignait par petites touches.



Martine nous a emmenés «en haut» du musée pour voir une sculpture qui s'appelle «CASCATE» de Pascali (La cascade). Nous avons mimé le mouvement de la cascade.

Et nous avons trouvé la sculpture des cabanes que nous avons vue sur l'affiche en classe.

Sur les vitres de ce musée il y a des carrés multicolores c'est une œuvre de Daniel Buren.

SPECTACLE A L'ÉCOLE MATERNELLE

Mardi 8 mars, tous les élèves de l'école maternelle ont assisté à un spectacle musical de Gilles Pichois intitulé «Goutte-moi».



Le musicien a présenté de nombreux instruments de musique originaux comme les tambours d'eau, la harpe celtique, les verres en cristal remplis d'eau, la scie à bois ...

Les enfants ont pu également participer à des jeux d'eau musicaux avec des bottes, des coquillages, ou encore leurs mains qui faisaient des clapotis dans l'eau. Le musicien a demandé à un élève de faire des gargarismes tout en chantant, ce qui a déclenché les rires. Enfin, pour clore le spectacle, tous les petits ont participé en dansant sur des rythmes africains. Ce spectacle a eu beaucoup de succès auprès des enfants qui ont longuement applaudi le musicien pour le remercier.

SPORT À L'ÉCOLE MATERNELLE

Les enfants des deux écoles maternelles de Dingsheim/Griesheim et de Pfulgriesheim sont allés, fin avril, à la salle du centre culturel prêts à vivre un grand moment sportif et voir aboutir un projet mûri par une équipe pédagogique motivée.

Depuis plusieurs mois en effet, les enfants des deux écoles se sont entraînés dans leur classe respective aux différents parcours athlétiques imaginés par leurs maîtresses. Encadrés par des parents venus en grand nombre, les petits et grands ont réalisé les différents ateliers et ont pu ainsi mesurer leurs performances avant de se voir offrir une médaille et un goûter amplement mérité.

Outre l'apprentissage de compétences relatives aux activités corporelles, les enseignantes avaient pour objectif de provoquer un moment fort de coopération et de partage entre les élèves et de transmettre ainsi des valeurs et principes de la vie en société. Belle réussite !



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE L'ENVOI

VISITE DU CENTRE DE TRI

Le lundi 9 mai et le jeudi 12 mai, nous sommes allés visiter (quatre classes au total, deux le lundi et deux le jeudi) le centre de tri Altem situé à Strasbourg.



Ce sont des camions qui apportent les déchets au centre de tri. Ils sont systématiquement pesés à leur arrivée.

Ensuite, nous sommes montés très haut par des escaliers et nous avons vu des hommes et des machines trier les déchets ménagers suivants :



- du papier et du carton, compactés en énormes cubes ;
- du plastique (séparation du plastique opaque et transparent) dans des containers ;
- du métal, compacté également.

Notre guide nous a expliqué que ce tri permet une seconde vie à tous ces déchets car ils vont ensuite dans des usines de recyclage pour être réutilisés.

Les classes de CE2, CE2-CMI, CMI-CM2 et CM2

UN COMPOSTEUR À L'ÉCOLE

Un composteur a été installé dans la cour de l'école élémentaire. Les enfants ont pris l'habitude d'y déposer leurs déchets verts. Petits et grands jouent le jeu du tri sélectif !



L'ENVOI : UNE ÉCOLE ÉCOLOGIQUE !

Un des objectifs principaux du nouveau projet d'école 2015/18, validé par le conseil d'école en novembre dernier, est de sensibiliser les élèves aux environnements naturels.

Les compétences visées pour les élèves, outre la capacité à s'engager dans un projet collectif, sont d'apprendre à respecter l'environnement mais également de comprendre les interactions entre les êtres vivants et leur environnement.

Pour cela, l'école L'Envoi doit devenir une école respectueuse de l'environnement et sensibilisée au développement durable.



Une ou deux entrées seront choisies chaque année pour atteindre ce but : déchets, énergie, eau, biodiversité, gaspillage, climat, santé, jardin...

Pour cette première année, ce sont les déchets qui ont servi de «support» : tri des déchets à l'école et dans la cour, enquête sur les habitudes de tri à la maison, installation d'un compost, mise en place de la journée du fruit, sorties au Vaisseau et à l'usine de tri Altem, réalisation d'œuvres à partir de déchets, construction d'abris à insectes...

Une exposition à l'école fin juin a permis aux parents d'admirer les panneaux et réalisations artistiques d'une année de travail !

Le directeur : Philippe Wersinger

UNE ENQUÊTE À L'ÉCOLE

Une enquête sur le tri sélectif a été réalisée à la maison par tous les élèves de l'école. Il en résulte que les familles de nos villages se sentent dans l'ensemble concernées par le tri, même si un effort pourrait être réalisé au niveau du recyclage des piles et de l'utilisation de papier recyclé ou du verso de feuilles déjà utilisées.

D'autre part près de 40% des familles n'ont pas de compost, ils vivent en appartement pour la plupart.

EN VISITE AU VAISSEAU

Les élèves du CP et du CE1 ont voulu voir de plus près ce qui se passe dans un compost...

Dans le jardin du Vaisseau, ils ont pris beaucoup de plaisir à observer les échantillons prélevés pour essayer de reconnaître les petites bêtes qui «travaillent» pour décomposer les déchets.

Il n'y avait pas les mêmes espèces dans le compost de 6 mois que dans celui de 18 mois

Vers de fumier, iules, faux scorpions, glomérus, larves de cétoines ont été identifiés.



Les petites bêtes de nos jardins n'ont presque plus de secrets pour eux !



COLLÈGE LA SOUFFEL

UN AUTRE REGARD SUR LA SOUFFEL

Au commencement était la Souffel, une jolie petite rivière riante qui traverse de nombreux villages et paysages du Kochersberg.

Les années passèrent, il y eut toujours la Souffel mais elle était devenue une bien triste rivière, toute grise et opaque, abîmée par les hommes et leur négligence.

Alors quelques personnes décidèrent de la sauver, en sensibilisant les enfants, les adolescents et les adultes.

Ainsi est né le projet «La Souffel 2027» : dépolluer la rivière d'ici l'an 2027.

Une grande exposition a eu lieu au Trèfle, à Truchtersheim, au mois de mai.

Elle avait pour thème «Un autre regard sur la Souffel»* et présentait les travaux réalisés par 51 classes du Kochersberg.

Sensibilisées au problème de l'état actuel de la Souffel et de la pollution de notre environnement, deux classes du collège de la Souffel ont participé au projet, au cours duquel les élèves ont beaucoup appris, beaucoup expérimenté et beaucoup créé !

Avec la classe de sixième 2 du collège, les professeurs d'arts plastiques et de géographie ont entrepris de magnifier la rivière, de la fêter et d'utiliser tout ce qui était dans son environnement proche pour créer des œuvres d'art in situ (Land art).

Au fil des saisons, les élèves ont réalisé des œuvres éphémères et fragiles en s'inspirant de grands artistes tels que Nils Udo, Christo, Buren, Robert Smithson, Andy Goldsworthy... et en tissant des liens avec la rivière et son environnement, des liens entre les matières (arts plastiques, géographie), entre les élèves et leurs professeurs et entre les élèves.

Les photos des quatre réalisations illustrent l'article

Avec leurs professeurs de SVT, de français et de musique et la CPE du collège, la classe de sixième 1 a écrit et mis en voix un conte musical qui racontait le voyage d'une goutte d'eau de la Souffel pour atteindre l'Ill puis le Rhin.



Jardin d'automne

Ce cycle de l'eau se répétait à trois époques différentes : au début, sans la présence des hommes, puis à une époque où la nature était encore préservée et de nos jours, alors que la Souffel est une des rivières les plus polluées de la région.

La goutte d'eau constatait alors la modification puis la dégradation de son environnement naturel et s'inquiétait de son avenir, mentionnant même à la fin le spectre du GCO.

Ce conte, raconté à plusieurs voix avec un fond sonore et quelques intermèdes musicaux, se terminait par une question criée à tue-tête : «Qu'est-ce qu'on peut faire aujourd'hui pour que ce soit mieux demain ?».



S'en va l'été



Chemin d'hiver

Après la première représentation du conte musical lors de l'inauguration de l'exposition au Trèfle, de nombreuses autres représentations ont eu lieu au sein du collège pour les classes des écoles de Dingsheim/Griesheim et Pfulgriesheim.



Photo DNA (Conte musical)



Liens de printemps

Deux représentations ont aussi eu lieu le soir des Portes Ouvertes du collège.

* Un contrat «Souffel 2027» a été signé début 2014 par le syndicat intercommunal à vocation unique du bassin de la Souffel, le SDEA, la chambre d'agriculture de la Région Alsace, le conseil général du Bas-Rhin et l'agence Rhin-Meuse. Ce projet a pour but la réhabilitation de la Souffel et la sensibilisation des jeunes à l'éco-citoyenneté.

VISITE DE LA MAIRIE DE GRIESHEIM PAR LES ÉLÈVES DU COLLÈGE DE PFULGRIESHEIM

Le 26 avril, deux classes de 6^{ème} et leur professeur, ont été accueillies en mairie de Griesheim.

A cette occasion, le maire et les élus ont présenté le fonctionnement de la commune et les fondements de la culture citoyenne.

L'aménagement du territoire, le PLU, le CMDJ, la journée citoyenne et le GCO ont été abordés.





S
T
J
E
A
N

2
0
1
6

